

Contrôle commercial
**Saisie de 3,56 milliards DA de marchandises
durant les 10 premiers mois**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24^{ème} année **D'ALGERIE**

N°7048 - MARDI 03 DECEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Suivi de la réalisation des silos de stockage
**Installation d'une commission
entre les ministères de
l'Agriculture et de l'Industrie**

P04

Le secteur financier
entame une nouvelle ère

Bientôt des banques numériques en Algérie

Lire en page 03

P07

ORAN

En remplacement de M. Saïd Sayoud
Merad préside l'installation du nouveau wali d'Oran

Merad lors de la cérémonie d'installation du nouveau wali d'Oran

**«Eliminer les disparités
dans les quartiers et les zones rurales»**

Les Planteurs

Les branchements illicites d'eau en croissance



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

A l'occasion du 63ème anniversaire de sa création

Salah Goudjil adresse ses vœux à l'APS

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a adressé, dimanche, ses vœux à l'Agence Algérie presse service (APS), à l'occasion du 63e anniversaire de sa création, la qualifiant de "haut lieu de l'information" et de "tribune prestigieuse à la voix retentissante dans la défense des causes nationales et des causes justes en Afrique et dans le monde". "Alors que vous célébrez le 63e anniversaire de la création de l'Agence Algérie presse service, ce haut lieu de l'information et cette tribune prestigieuse à la voix retentissante dans la défense des causes nationales et des causes justes en Afrique et dans le monde, il me plaît de vous adresser mes chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux, tout en vous souhaitant, ainsi qu'à l'ensemble des membres de l'Agence, davantage de suc-

cès et de réussite dans l'accomplissement de vos nobles missions nationales au service de la liberté de la presse et dans la défense des intérêts supérieurs de la patrie", a écrit M. Goudjil dans un message de vœux adressé au Directeur général de l'APS, M. Samir Gaïd. "Tout en vous renouvelant mes vœux, que j'adresse également, à travers vous, à l'ensemble de la corporation en Algérie, je saisis cette occasion pour rendre hommage et me recueillir à la mémoire des journalistes et des professionnels des médias, femmes et hommes, tombés en martyrs durant la glorieuse Révolution, ainsi que des martyrs du devoir national qui nous ont quittés dans l'exercice de leur noble mission d'information au service de l'intérêt général", a ajouté le président du Conseil de la nation.

Energie

Arkab reçoit une délégation de la Société arabe «DHAMAN»



Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, dimanche, une délégation de la Société arabe de garantie des investissements et des crédits à l'exportation (DHAMAN), conduite par le directeur général, Rashed Ahmad Al-Haroun, avec lequel il a examiné les moyens de renforcement de la coopération entre les deux parties, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère, s'inscrit dans le cadre de la participation des responsables de la Société, basée au Koweït, à la réunion de l'Union des assureurs et réassureurs de risques commerciaux et non commerciaux des pays de l'Oci (Aman), qui se tiendra du 1er au 3 décembre à Alger. Lors

de cette rencontre, les deux parties ont évoqué "les moyens de renforcer la coopération commune et de promouvoir les investissements en Algérie, outre le développement de la coopération régionale". Les deux parties ont également évoqué le rôle de l'assurance-crédit dans le soutien aux échanges commerciaux, aux exportations et à la réalisation de l'investissement, selon la même source. Les discussions ont porté sur le soutien aux investissements dans les projets en cours et futurs d'intérêt commun, notamment à travers le partage de connaissances et d'expériences, le renforcement des partenariats et l'exploitation de nouvelles opportunités pour le développement de la gestion des risques et des services d'assurance dans la région.

Haut conseil islamique (HCI)

Le président reçoit l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite à Algérie



Le président du Haut conseil islamique (HCI), M. Mabrouk Zeid El Kheir a reçu, dimanche au siège du Conseil à Alger, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, Abdullah Bin Nasser Al Bussairi, a indiqué un communiqué du HCI. Cette rencontre a constitué "une opportunité pour réaffirmer les liens de fraternité unissant les deux pays frères et passer en revue les différents aspects des relations bilatérales et les voies et

moyens de les renforcer et de les dynamiser", précise le communiqué. La rencontre a été également une occasion "pour féliciter M. Mabrouk Zeid El Kheir pour sa nomination à la tête du HCI", note le communiqué. A cette occasion, l'ambassadeur saoudien s'est dit fier "de la solidité des relations entre l'Algérie et l'Arabie saoudite", tout en exprimant "sa disposition à renforcer la coopération aux mieux des intérêts des deux pays", a conclu la même source.

CNMA

convention avec le groupe Daddouche



La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a signé dimanche à Alger une convention d'assurance avec le groupe Daddouche, couvrant l'ensemble des filiales du groupe, spécialisé dans la production d'aliments de volailles, a indiqué la CNMA dans un communiqué. La convention a été signée par le directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles et le représentant du Groupe Daddouche, El Eulmi Daddouche. Cette convention consiste à "couvrir l'ensemble des filiales du groupe activant dans

le domaine de la production d'aliments, de volaille et de condiments minéraux vitaminés, la production d'intrants et de poules pondeuses, la production de poulet de chair et d'œufs de consommation, l'abattage et la transformation, le froid et toute autre activité rentrant dans ses missions", selon le communiqué. Elle couvre également le domaine de la transformation en plastique (produits en polystyrène) ainsi que le domaine de la fabrication des tubes en plastique et dérivés.

Salon international de l'artisanat en Italie

Mme Meddahi préside l'ouverture du pavillon algérien

La ministre du Tourisme et des Métiers de l'artisanat, Houria Meddahi a présidé, samedi, l'ouverture du pavillon algérien lors de la 28e édition du Salon international de l'artisanat à Milan (Italie), a indiqué dimanche un communiqué du ministère. La cérémonie

d'ouverture du pavillon d'Algérie à cette manifestation internationale "Artigiano in Fiera 2024" s'est déroulée en compagnie du consul général d'Algérie à Milan et en présence de la ministre italienne du Tourisme, Daniela Santanchè et du ministre italien de l'Education, Gui-

seppe Valditarà. Dans son allocution à cette occasion, Mme Meddahi a souligné que la participation de l'Algérie à cette édition en tant qu'invité d'honneur du continent africain s'inscrit dans le cadre de "la concrétisation de la volonté du Président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, de consolider les liens historiques d'amitié unissant l'Algérie et l'Italie ainsi que de renforcer les relations bilatérales dans plusieurs domaines, notamment sur le plan économique y compris le secteur de l'artisanat".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreg Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Le secteur financier entame une nouvelle ère

Bientôt des banques numériques en Algérie

Par B.Kamel

Si le digital ne se substitue pas à la corrélation humaine entre le client et le banquier, il n'en demeure pas moins qu'il contribue à la montée en compétence de ce dernier. Comment ? A travers le développement par les banques de nouveaux services par l'usage des technologies de la nouvelle génération, le client pourra se voir réduire son temps à la banque et minimiser ses attentes devant les guichets bancaires. Pas seulement, cela procure aussi au client d'autres avantages comme permettre au client ou à un opérateur économique d'éviter d'emporter du «liquide» avec lui sans compter les délais courts de transfert d'argent, des domiciliations et autres services rapides. C'est un fait. Les banques algériennes basculent pour la première fois de leur histoire vers le numérique. Il s'agit d'un cadre légal et strict pour un secteur prometteur. Les banques numériques qui s'installent dans le pays devront procurer au secteur bancaire et financier moult avantages. L'économie longtemps fragilisée par les marchés noirs et la circulation de la monnaie illicite sans parler de la dépendance de changes dictée par les marchés noirs devra se «libérer» et se fluidifier davantage avec l'entrée du numérique dans les transactions bancaires. Une nouvelle ère et de nouvelles perspectives s'offrent pour les banques en Algérie. Une mesure inédite a en effet été introduite avec

l'autorisation de créer des banques numériques. Une mesure qui promet beaucoup dans le domaine de la transition économique d'autant plus que Les experts sont unanimes à reconnaître que ce changement offrira de nombreux avantages à l'économie de l'Algérie, notamment la réduction de la dépendance à la monnaie physique, la lutte contre le marché noir, la simplification des services financiers et bien plus encore. Mais il y a surtout et bel et bien cette volonté manifeste du secteur bancaire de se métamorphoser pour se mettre au diapason des nouvelles exigences de l'économie mondiale l'exercice d'activités de banque digitale est soumis à des lois strictes, établies par le règlement n 24-04, signé le 13 octobre 2023 par le gouverneur de la Banque d'Algérie. L'autorisation de créer des banques numériques en Algérie repose sur des règles rigoureuses parues au Journal officiel (JO) n°77. De plus, le règlement établi l'année dernière précise les modalités d'octroi d'agrément et les règles applicables sur les activités de banques digitales. Pour l'implantation de banques numériques en Algérie, voici les conditions : Participation obligatoire d'une banque locale. Un des actionnaires doit être une banque algérienne reconnue dans les services bancaires en ligne. Aux yeux des experts en finances, la Banque d'Algérie a vu juste de passer à un cap de modernisation aussi crucial de ses agences nationales ou installées à l'étranger. Le gouvernement avait en effet

décidé en 2022 la mise en œuvre d'un ambitieux programme d'ouverture d'agences de banque publiques à l'étranger comme le cas de la Banque d'Algérie (BA) et le Crédit populaire algérien. De plus, cette dernière détiendra au moins 30 % du capital. Pour la gestion administrative et le traitement des plaintes des clients, les banques numériques doivent s'implanter en Algérie. Les banques peuvent uniquement ouvrir des agences numériques automatisées. Elles peuvent accorder des crédits uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME). Cependant, des exceptions limitées peuvent s'appliquer aux grandes entreprises. L'arrivée des banques numériques en Algérie marque un tremplin vers une économie modernisée. De plus, ces agences permettront de stimuler le développement des start-ups. Ainsi, apporter un appui à l'innovation et à l'économie du savoir. Cependant, avec 12,5 millions de comptes bancaires cumulant aujourd'hui 28 milliards de dollars. La mise en œuvre de banques numériques pourrait doubler le nombre de comptes bancaires. Notamment avec l'intégration des 90 milliards de dollars qui circulent actuellement dans l'économie parallèle. En effet, l'intégration de ces fonds, qui sont jusque-là hors des circuits officiels, aux banques numériques, représentent un potentiel financier à exploiter, notamment pour financer certains projets et soutenir les petites et moyennes entreprises algériennes.

11ème Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique

Le continent africain continue de faire face à d'importants défis et menaces

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République de Djibouti, dont le pays assure la présidence tournante du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, M. Mahmoud Ali Youssouf, a souligné, dimanche à Oran, que l'Afrique continue de faire face à d'importants défis et menaces, malgré les succès enregistrés grâce à la coopération entre les pays africains et la coordination entre les institutions continentales, en particulier le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et les trois Etats africains membres du Conseil de sécurité des Nations unies. Lors de son intervention à la séance inaugurale du 11e Séminaire de haut

niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, organisé à Oran, M. Mahmoud Ali Youssouf a déclaré que "les pays africains sont encore confrontés à des défis et menaces en matière de paix et de sécurité, de terrorisme et d'extrémisme violent, ainsi qu'à des changements anticonstitutionnels. A cela s'ajoutent les changements climatiques provoquant des catastrophes naturelles qui aggravent les problèmes de déplacement interne et de crise des réfugiés, dans un contexte de diminution du soutien humanitaire". Il a également insisté sur "l'importance de renforcer la coopération entre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et les trois pays africains membres du Conseil de sé-

curité des Nations unies, afin de défendre les causes du continent et de ses populations", relevant que ce Séminaire vise à formuler des recommandations concrètes pour soutenir l'action africaine dans ce domaine, tout en tirant parti du soutien des partenaires internationaux". Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a présidé la cérémonie d'ouverture de cette 11ème édition du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, qui se tient à Oran sur deux jours. A cette occasion, M. Attaf a lu un message du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Conseil de sécurité de l'ONU

Nécessité pour l'Afrique d'obtenir un siège permanent

L'ambassadeur de Suisse auprès de l'Union africaine et représentant des partenaires internationaux soutenant le Processus d'Oran (Norvège, Danemark et Suisse), Pietro Mona, a souligné, dimanche à Oran, l'importance pour l'Afrique d'obtenir un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies afin de corriger une injustice historique. Lors de son intervention à la cérémonie d'ouverture du 11ème Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, M. Mona a décl-

ré: "Il est impératif que le continent africain obtienne un siège au Conseil de sécurité des Nations unies pour corriger l'injustice historique qui lui a été imposée". Cela renforcerait la légitimité du Conseil et la confiance dans les institutions internationales", a-t-il souligné.

Et d'ajouter: "les partenaires internationaux soutenant le Processus d'Oran appuient l'élargissement de la composition du Conseil de sécurité pour refléter les réalités géopolitiques et garantir une représentation équitable".

Le diplomate a également rappelé que "les trois pays (Norvège, Danemark et Suisse) partagent des priorités communes, notamment la défense des principes fondamentaux du multilatéralisme inscrits dans la Charte des Nations unies". Il a souligné que "cette année a montré à quel point la polarisation croissante peut entraver les réponses internationales aux crises, y compris au sein du Conseil de sécurité, comme l'illustrent les situations au Soudan, à Ghaza et en Ukraine.

Point de Vue Par BOUHALI Abdallah

Une chimère nommée «vivre ensemble en paix»

Le vivre ensemble en paix, n'est en fait qu'une chimère. Un simple slogan pour les grandes rencontres internationales. On aurait mieux fait de le remplacer par «le vivre en guerre». Cela sonnerait mieux, cela sonnerait juste et franc. Le monde n'aime pas la paix, il a la guerre dans le sang. La paix n'est pas pour les hommes assoiffés de sang qui jubilent devant les scènes de chaos et de destruction. Mais où est donc cette paix ? Au Proche-Orient ? En Europe ? En Afrique ? Elle n'est nulle part. Au Conseil de sécurité, les Etats siégeant passent leur temps à parler de paix, et pourtant, les guerres continuent, plus violentes, plus sanglantes et plus destructrices. Israël a tout détruit à Ghaza, pendant plus d'une année, aucun pays, aucune puissance n'a pu l'arrêter. Bien au contraire, l'Occident l'a toujours soutenu et défendu tout en sachant qu'elle n'avait aucun droit d'aller aussi loin. La guerre est une création occidentale, une vision économique lui permettant de fabriquer plus d'armes et plus de bombes pour les vendre. L'industrie occidentale est boostée par les guerres. La paix ne rapporte pas, elle n'est pas rentable. Voilà pourquoi, il est impossible de vivre en paix. Le Soudan est au bord de l'annihilation et de la famine. Et pourtant, les mercenaires continuent à semer le désastre, poussés par les pays occidentaux à aller encore plus loin. Et maintenant la Syrie qui replonge dans la guerre, au nom d'on ne sait quel autre slogan, celui d'éliminer Bachar Al Assad ou la Syrie toute entière. Là-bas, en Ukraine, les belligérants usent de toutes les armes modernes et sophistiquées car deux blocs n'ont jamais été d'accord sur le comment gérer le monde. A la fin de la deuxième guerre du monde où des millions de vies ont été fauchées par la bêtise humaine, on espérait en finir avec ces hostilités meurtrières inutiles qui ne sèment que les drames mais il est clair que le monde ne connaîtra jamais la paix pour la simple raison que l'homme ne peut pas vivre sans guerre.

Ingérence dans les affaires internes de l'Algérie

Boughali s'insurge contre le Parlement européen

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Brahim Boughali, a fermement dénoncé, hier dimanche, l'ingérence du Parlement européen ainsi que de certains cercles politiques et médiatiques français dans les affaires internes de l'Algérie. Selon le communiqué publié par l'APN sur son compte Facebook, M Boughali a qualifié cette ingérence de «tentative flagrante de déstabilisation» visant à détourner l'attention des violations réelles des droits de l'Homme et du droit international dans d'autres régions du monde. Selon la même source, M Boughali a exprimé des préoccupations quant à la légitimité de ces ingérences extérieures, s'interrogeant sur ce qui reste des principes fondamentaux, tels que la séparation des pouvoirs et l'indépendance de la justice, dans les pays qui prétendent donner des leçons à l'Algérie, rappelant que l'Algérie est un Etat souverain et que son système judiciaire, sous l'autorité de la justice algérienne, assure la protection des droits et des libertés des citoyens. Le président de la chambre basse du Parlement a également souligné que toute tentative de nuire à la sécurité et à la stabilité du pays serait fermement réprimée par les autorités compétentes, en référence aux actions légales que la justice algérienne pourrait entreprendre contre les éléments perturbateurs. Dans le même temps, Boughali a dénoncé l'agression sioniste en Palestine, qualifiant l'action sioniste de «barbarie». Il a loué l'engagement de la diplomatie algérienne en soutien à la cause palestinienne, et a réaffirmé la position de l'Algérie vis-à-vis de la cause sahraouie.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Fin du SIDA en 2030?

Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, affirme que la lutte contre le sida peut être gagnée d'ici 2030, à condition de lever les obstacles à l'accès aux services vitaux, surtout pour les plus vulnérables. Malgré des progrès, des millions de personnes, dont de nombreux enfants et adolescents, restent sans traitement. L'UNICEF souligne l'impact disproportionné du VIH sur les adolescentes, particulièrement en Afrique subsaharienne. En 2023, 70 % des nouvelles infections chez les adolescents concernaient des filles, et les enfants ont un accès limité aux traitements. Une action urgente est nécessaire pour préserver les avancées réalisées et protéger les plus jeunes. Au premier semestre 2024, l'Algérie a enregistré 1 157 nouveaux cas de VIH, dont 636 ont bénéficié d'une prise en charge rapide, selon le Dr Amel Bouchareb, responsable du Centre de dépistage des maladies sexuellement transmissibles de Sidi M'hamed à Alger. Elle a souligné l'importance du dépistage, car les personnes non diagnostiquées représentent une menace majeure pour la santé publique en tant que vecteurs de transmission silencieux. Grâce à la gratuité de la trithérapie et à l'amélioration des soins, le VIH n'est plus une fatalité. Mokded Fadel, représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports, a mis en avant la vulnérabilité des jeunes de 18 à 21 ans face au sida. Il a plaidé pour renforcer la sensibilisation dans les écoles et les universités, tout en recommandant la mise en place d'un plan national de lutte contre la maladie, impliquant une coordination étroite avec les hôpitaux. Djohar Hachemi, présidente de l'ONCPVSA, a alerté sur l'aggravation de la situation, notant que les wilayas d'Oran et d'Aïn Témouchent dépassent désormais Tamanrasset en nombre de cas. Elle a insisté sur l'importance de campagnes de sensibilisation, de caravanes d'information à travers le pays et de la promotion des valeurs sociales pour endiguer ce fléau. L'Algérie renforce la lutte contre le VIH avec des programmes de prévention ciblés et l'ouverture de centres de dépistage gratuits et anonymes à travers le pays. Ces initiatives visent à assurer l'accès universel au dépistage et aux traitements antirétroviraux. Malgré une sensibilisation croissante, des défis subsistent, notamment dans les zones rurales où l'information circule moins efficacement.

Assurances vie

Aglic sacrée «Compagnie de l'année» dans la région MENA

La compagnie d'assurance Algerian Gulf Life Insurance Company (Aglic), a remporté le prix de "Compagnie d'assurance vie de l'année" dans la région MENA pour l'année 2024, décernée par la revue spécialisée Middle East Insurance Review, a-t-elle indiqué dimanche dans un communiqué. La compagnie algérienne a été choisie parmi plus de 160 candidatures dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), lors des Middle East Insurance Awards 2024, précise cette compagnie connue sous le nom commercial "L'Algérienne Vie". Il s'agit d'une "reconnaissance exceptionnelle qui souligne l'engagement constant d'Aglic à offrir des services innovants et de haute qualité, consolidant ainsi sa position de leader dans le secteur de l'assurance vie dans la région MENA", est-il indiqué dans le communiqué. "Nous sommes extrêmement honorés de recevoir ce prix, qui est le fruit d'un travail collectif et d'une vision partagée. Cette reconnaissance est non seulement un accomplissement pour Aglic, mais également un hommage à nos équipes, nos clients et nos partenaires qui nous accompagnent dans notre quête d'excellence", a déclaré la direction d'Aglic, citée dans le communiqué. Pour rappel, Aglic est une société par actions (SPA) spécialisée dans les assurances de personnes, créée et agréée en 2015 suite à un partenariat entre le groupe Koweïtien Gulf Insurance Group (GIG) et la Compagnie d'assurance des hydrocarbures CASH Assurance ainsi que la Banque nationale d'Algérie (BNA).

Projet Boosting du gisement gazier de Hassi R'Mel

Sonatrach lance une nouvelle étape

Sonatrach a lancé une nouvelle étape du projet Boosting du gisement gazier de Hassi R'Mel dans la wilaya de Laghouat, à travers la réalisation de nouvelles installations qui permettront de maintenir le niveau de production de gaz et d'honorer les engagements commerciaux du groupe public à l'international. Le coup d'envoi de cette étape a été donné par le PDG du groupe, Rachid Hachichi, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence du wali de Laghouat, Fodil Douifi, des directeurs exécutifs de la société Baker Hughes, de la société Tecnimont SPA, ainsi que de cadres gestionnaires de Sonatrach et des PDG de filiales du groupe public. Il s'agit de l'étape 2 de la phase III du projet de réalisation des installations de Boosting du gisement de Hassi R'Mel (Boosting III), confié au consortium Baker Hughes, Tecnimont SPA et Nuovo Pignone International SRL, en vertu du contrat en EPC (Engineering, Procurement et Construction), signé avec Sonatrach, le 23 mai dernier. Après avoir écouté un exposé détaillé sur l'étape 2 du projet Boosting III de Hassi R'Mel, M. Hachichi a prononcé une allocution dans laquelle il a affirmé que "le lancement de ce projet énergétique majeur concerne un gisement géant, qui historiquement a toujours été l'une des princi-

pales sources de production de gaz en Algérie et qui représente une source de fierté pour notre pays". "Cet important investissement, que nous lançons aujourd'hui, traduit notre engagement constant à développer les ressources énergétiques nationales et, ensuite, à assurer une production pérenne et durable au rythme approprié, en adéquation avec les besoins croissants du marché tant au niveau national qu'international", a-t-il ajouté. L'objectif principal de ce projet est d'"accompagner la déplétion naturelle du gisement de gaz de Hassi R'Mel en vue d'assurer le maintien de la production", a précisé M. Hachichi, soulignant que "la réalisation de ce projet vital n'est pas seulement pour nous un levier essentiel pour répondre aux besoins du marché national, mais c'est également une garantie pour le renforcement de notre capacité à remplir pleinement nos engagements internationaux envers nos clients et partenaires, consolidant ainsi la position de Sonatrach en tant que partenaire sûr et fiable et confortant son statut de fournisseur clé sur le marché mondial de l'énergie". Rappelant l'importance vitale de ce projet, il a expliqué qu'"il s'agit de la concrétisation d'un axe important de la stratégie que nous avons adoptée au niveau du groupe, et donc, un élément clé de notre plan de dévelop-

pement qui vise, entre autres, à atteindre la durabilité énergétique et à assurer les plus hauts standards de qualité et de sécurité dans la réalisation de nos différents projets et opérations". "Notre objectif ultime est que Sonatrach demeure la locomotive de l'économie nationale et un acteur majeur pour la promotion du développement durable dans le pays, et qu'elle s'impose au niveau international parmi les plus grandes compagnies énergétiques", a-t-il poursuivi. M. Hachichi a en outre insisté sur l'impératif pour les entreprises de réalisation de respecter les délais contractuels. Dans leurs interventions à cette occasion, les PDG de Baker Hughes et de Tecnimont SPA se sont engagés à respecter les délais de réalisation. Les travaux de l'étape 2 de la phase III de ce projet intégré consiste en la réalisation de trois étages de compression au niveau des stations Centre, Nord et Sud, avec un total de 20 turbocompresseurs, ainsi que la réadaptation du réseau actuel de collecte de gaz. Les travaux prévus incluent également la réalisation de trois unités de démercurisation de condensat, la banalisation entre les trains de traitement des unités de production de Hassi R'mel, et les Tie-in des utilités, et ce, afin de garantir la pérennité des performances.

Maghreb Leasing Algérie

04ème émission obligataire institutionnelle d'une valeur de 2 mds DA

La société Maghreb Leasing Algérie (MLA) a réalisé dimanche, avec succès, sa quatrième émission obligataire, d'une valeur de 2 milliards de dinars (mds DA). La séance de dépouillement de l'émission obligataire s'est tenue au siège de la direction générale de la Banque de développement local (BDL), principal IOB (intermédiaire en opérations de Bourse) accompagnant la société dans cette opération, et ce, en présence des représentants de la Commission de régulation des opérations de Bourse (COSOB), d'Algérie Clearing, des banques publiques et privées et des investisseurs. Lors de cette séance, cinq demandes de souscription ont été présentées par des investisseurs institutionnels, pour un montant total de 2 mds DA, soit 100 % du montant de l'émission initiale. Il s'agit de 200.000 obligations d'une valeur nominale de 10.000 DA par titre, sur une durée de cinq ans, avec un taux de coupon de 5,4 %, a précisé le président du Conseil d'administration de MLA, El Amine Senousi. Les fonds levés seront spécifiquement destinés au refinancement de l'activité crédit-bail en faveur des petites et moyennes entreprises, contribuant ainsi à soutenir leur croissance et leur développement, souligne-t-il. Cette opération permettra également de renforcer la position de l'entreprise sur le marché, tout en continuant à diversifier ses sources de financement, selon M. Senousi ajoutant que "MLA prévoit de revenir régulièrement sur le mar-

ché obligataire pour réaliser une ou deux émissions par an, afin de répondre à ses besoins futurs en refinancement". De son côté, le directeur général de la BDL, Youcef Lalmass, a expliqué que cette opération s'inscrivait dans le cadre de "la stratégie de la banque visant, conformément aux orientations des autorités publiques, à diversifier les sources de financement de l'économie", soulignant que "ces dernières années ont vu une grande avancée dans ce domaine". A noter que cette opération intervient après que la COSOB a apposé en novembre dernier son visa sur la notice d'information relative

ve à l'émission d'un emprunt obligataire par la société MLA destiné aux investisseurs institutionnels d'une valeur de 2 milliards de DA. La BDL mène l'opération en sa qualité d'intermédiaire en opérations de bourse accompagnant la société et fait partie du syndicat d'investissement composé du Crédit populaire algérien (CPA), la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP), la Banque d'agriculture et de développement rural (BADR), la Banque extérieure d'Algérie (BEA) et la Société Générale Algérie (SGA), les sociétés "Invest Market" et "Tell Markets".

Suivi de la réalisation des silos de stockage

Installation d'une commission entre les ministères de l'Agriculture et de l'Industrie

Une commission intersectorielle entre les ministères de l'Industrie et de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a été installée, dimanche, pour le suivi de l'avancement du projet de réalisation des 16 silos métalliques de stockage de céréales, confié à l'entreprise publique "Batimetal", a indiqué un communiqué conjoint des deux ministères. L'installation de cette commission a eu lieu lors d'une réunion de coordination entre le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb et le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, dans le cadre de la mise en œuvre du programme national visant à augmenter les capacités de production. La réunion a été consacrée à l'étude du dossier de parachèvement des travaux des seize (16) silos métalliques confiés à l'entreprise Batimetal spécialisée dans la construction des charpentes métalliques, a précisé la même source. Lors de cette réunion qui s'est déroulée en présence des responsables des organismes concernés par la réalisation de ces structures, il a été rappelé la stratégie du Gouvernement relative à la production des céréales dans le cadre d'un programme spécial pour le renforcement des capacités de stockage à l'échelle nationale. Ledit programme comprend la réalisation de 350 centres de stockage de proximité, 30 silos stratégiques et 16 silos métalliques, selon le communiqué des deux ministères.

Innovation technologique

Lancement du «Hackathon InnovPost» d'Algérie Poste

Algérie Poste a lancé la première édition de son challenge "Hackathon InnovPost" dédié à l'innovation technologique dans le secteur postal, a indiqué dimanche, un communiqué de cette entreprise. "Dans le cadre de son engagement sociétal et de sa vision pour une société plus équitable et inclusive, Algérie Poste a inauguré, samedi dernier, la première édition de son hackathon intitulé « InnovPost »", précise la même source, ajoutant que cette initiative, dont les inscriptions ont été ouvertes le 7 novembre dernier, "marque une étape majeure dans la promotion de l'innovation technologique au service du secteur postal". Les équipes sélectionnées, "après une présélection rigoureuse", s'affronteront dans 4 wilayas phares, à savoir Alger (Université des sciences et de la technologie Houari Boumediene), Sétif (Futuris Institute), Tlemcen (Centre universitaire) et Ouargla (Maison de jeunes Mustapha Ben Boulaïd). "Ces compétitions,

organisées sous forme de marathons intensifs de 48 heures, offrent une expérience collaborative et immersive aux participants", souligne le communiqué. Pas moins de 1.484 étudiants et 183 startups (réparties en équipes de 3 à 5 membres) se sont inscrits pour relever le défi, relève Algérie Poste, qui explique, qu'après sélection, les équipes finalistes défendront leurs projets innovants, centrés sur des thématiques stratégiques du secteur postal, allant du développement web à l'intelligence artificielle, en passant par des solutions de gestion optimisée. Pour répondre aux attentes des participants et intégrer une dimension numérique, la compétition "Hackathon InnovPost" adopte un format hybride, qui se déroule simultanément en présentiel dans les quatre wilayas désignées et en ligne via la plateforme Google Meet, "garantissant ainsi une participation élargie et flexible". Cette première édition se concentre sur des enjeux contemporains et

stratégiques, répartis en deux catégories distinctes : la Catégorie Etudiants et la Catégorie Startups. Les participants de la Catégorie Etudiants s'affrontent sur trois thèmes principaux : "développement web", "vision par ordinateur/intelligence artificielle" et "plateformes d'engagement communautaire". De leur côté, les startups explorent des problématiques telles que "l'optimisation logistique (IoT/IA/RFID/QR Code)", "la gestion efficace des files d'attente" et "l'innovation dans la gestion de carrière". La compétition "Hackathon InnovPost" se veut "une vitrine d'excellence pour révéler les idées novatrices des jeunes talents et des startups et témoigne de la volonté d'Algérie Poste de s'imposer comme un acteur clé de l'innovation technologique, tout en contribuant au développement économique et industriel de l'Algérie", affirme le communiqué, précisant que cette compétition bénéficie du soutien de plusieurs partenaires.

Contrôle commercial

Saisie de 3,56 mds DA de marchandises durant les 10 premiers mois

Les services de contrôle relevant du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national ont mené plus de 1,9 million d'interventions durant les dix premiers mois de l'année en cours 2024, donnant lieu à la saisie de marchandises d'une valeur de 3,562 milliards de dinars (mds DA), a indiqué dimanche le ministère. Selon le bilan du ministère, les activités de contrôle économique et de la répression des fraudes au niveau du marché national et des frontières se sont soldées par 1.982.139

interventions ayant permis de constater 177.321 infractions, et d'établir 168.760 de procès-verbaux de poursuite judiciaire et 11.146 propositions de fermetures administratives. Un chiffre d'affaires dissimulé estimé à 44,824 mds DA a été enregistré durant les dix premiers mois de l'année 2024. Concernant les cargaisons aux frontières, le bilan de contrôle fait état du traitement de 52.334 cargaisons, dont 758 ont été bloquées. La quantité de marchandises bloquées sur ces cargaisons est de 48.516 tonnes, d'une valeur de

32,136 mds DA, selon la même source. S'agissant du contrôle de la qualité, le nombre des échantillons prélevés pour analyses microbiologiques et physicochimiques est de 11.845 échantillons durant la même période. Pour ce qui est de la lutte contre la spéculation illicite, 142.561 interventions ont été effectuées durant la même période. Ces interventions ont permis de constater 28 délits et de dresser 28 procès-verbaux, avec la saisie de 154,79 tonnes de marchandises, d'une valeur de 32,99 millions de dinars.

Accidents de la route

146 morts et plus de 5733 blessés en novembre dernier

Cent quarante-six personnes ont trouvé la mort et 5.733 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route survenus dans différentes régions du pays au cours du mois de novembre dernier, a-t-on appris dimanche auprès des services de la Protection civile. Dans une déclaration à l'APS, le responsable de l'information à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le lieutenant Abdat Youcef, a précisé que la Protection civile avait effectué, en novembre dernier, 91.015 interventions à travers tout le territoire national, dont 4.970 interventions concernant des accidents de la route ayant fait 146 décès et 5.733 blessés. Par ailleurs, M. Abdat a fait état de 13 personnes décédées par asphyxie au monoxyde de carbone, soulignant que les éléments de la Protection civile sont intervenus en vue de secourir 145 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eaux de leurs domiciles, à travers plusieurs wilayas du pays.



Aussi, les services de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 1.504 incendies urbains et indus-

triels, et de 109 incendies ayant touché le couvert végétal, conclut la même source.

Direction Générale des Impôts

Fin 2024 dernier délai pour l'exonération des pénalités

La Direction Générale des Impôts (DGI) a fixé la date du 31 décembre courant comme dernier délai pour le paiement des dettes fiscales d'autant de plus de quatre (4) ans, ainsi que le dépôt des demandes d'exonération des pénalités y afférentes, a indiqué lundi un communiqué de la DGI. A cet effet, le communiqué précise que: "la Direction Générale des Impôts invite les personnes physiques et morales, intéressées pour bénéficier de la dispense de paiement des pénalités de recouvrement relatives aux dettes fiscales de plus de quatre (04) ans (Article 15 de la Loi de Finances Rectificative pour l'année 2023), c'est-à-dire celles dont la date de mise en recouvrement est intervenue avant le 01 janvier 2021, à se présenter auprès des recettes des impôts auxquelles elles sont rattachées, au plus tard le mardi 31/12/2024, afin de déposer leurs demandes et procéder au paiement de leurs dettes fiscales". Il ajoute que "passé ce délai, ils devront s'acquitter de leurs dettes fiscales avec les pénalités en question incluses".

Police de M'sila

Les voleurs de bijoux sous les verrous

Les membres de la Brigade de lutte contre la criminalité de la sûreté de M'Sila ont pu arrêter une bande de 7 personnes impliquées dans le vol de bijoux en or d'une valeur de 200 millions de dinars dans une maison. La même source a rapporté lundi que le déroulement de l'opération est intervenu après que les mêmes autorités ont reçu une plainte de la victime indiquant qu'elle avait été dévalisée dans sa résidence familiale, une infraction qui a touché des bijoux d'une valeur de 200 millions Da et une somme d'argent s'élevant à 50 000 DA. Les mêmes autorités ont, suite à cette plainte, entamé les recherches, dans le cadre de l'enquête sur cette affaire, ce qui a permis d'identifier les 2 principaux suspects et de les arrêter dans un court laps de temps. La même source ajoute que, dans la poursuite de l'enquête, les autres suspects ont été identifiés et arrêtés, tandis qu'une partie des bijoux volés a été récupérée. Après avoir terminé les procédures, les suspects ont été déférés devant les autorités judiciaires compétentes pour formation d'association de malfaiteur, vols multiples, achat et recel d'objets volés, tout en tentant de tromper les enquêteurs.

Education

Le ministre insiste sur le dialogue avec les organisations syndicales

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui a insisté, samedi à Alger, sur la nécessité d'adopter le dialogue et l'action participative pour améliorer le rendement du secteur et réaliser le développement escompté. Lors d'une rencontre de prise de contact avec des responsables d'organisations syndicales agréées auprès du secteur, le ministre a souligné que "le développement du secteur et la réalisation des objectifs escomptés impliquent d'adopter le dialogue et l'action participative, afin de remédier aux insuffisances, s'il y en a, et de renforcer les points forts". Après avoir souligné que "les portes du ministère sont ouvertes" devant le partenaire social pour contribuer au développement du secteur, il a annoncé "la mise en place d'un programme périodique de contact avec les syndicats pour assurer une coordination continue concernant les questions intéressant le secteur, d'autant que la protection juridique du droit syndical est garantie". Le ministre a saisi l'occasion pour souhaiter "succès et réussite" aux élèves qui s'apprentent à passer, à partir de mardi prochain, les examens du premier trimestre au titre de l'année scolaire en cours.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Direction Des Equipement Publics de la Wilaya d'Ain Témouchent.
N° D'Immatriculation Fiscal (DEP) :000146019005648

**Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de capacités minimales
N°30/ DEP/AT/2024**

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Ain Témouchent sise à Hai Zitoune, lance un avis d'appel d'offre national Ouvert avec exigence de capacités minimales conformément à l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public relatif à:

Aménagement des établissements scolaires du cycle primaire.

DAIRA DE AIN TEMOUCHENT

Lot N°01:

- Aménagement de l'école "MARIE CURIE" à Ain Témouchent.

Lot N°02:

- Aménagement de l'école "LARBI FEKHAR" à Ain Témouchent DESTINEE AUX MICRO ENTREPRISES.

DAIRA DE EL AMRIA

Lot N°03:

-Aménagement d'un terrain de sport et revêtement en gazon synthétique de l'école "BOURSALI BOUABDELLAH" à El Amria DESTINEE AUX MICRO ENTREPRISES.

Lot N°04:

-Travaux d'aménagement et réfection des classes à l'école primaire "ABDELKADER BAHRI" à Ouled Taoui Commune Ouled Boudjemaa..

DAIRA DE AIN LARBAA

Lot N°05:

-Aménagement de l'école "ABDELHAMID IBN BADIS" à Ain Larbaa.

Conditions minimales d'éligibilité: peuvent soumissionner au présent avis d'appel d'offre que les entreprises ou groupement d'entreprises qui possèdent :

A- Capacités professionnelles: certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, catégorie Deux (II) ou plus activité principale bâtiment ou secondaire (Pour les lots N°01, N°04 et N°05).

B- Capacités Techniques :

Moyens humains : ayant au moins :

- Main d'œuvre : Nombre d'ouvriers ≥ 04

Moyens matériels: ayant au moins (01) Camionnette ou (01) Camion avec une charge utile de 2,5 tonnes ou plus.

C-Capacités financières:

Les Moyens financiers justifiés par les bilans des 03 dernières années ou C20.

*Les candidats admis à concourir sont les micro-entreprises locaux activant dans le domaine du Bâtiment (Pour les lots N°02 et N°03), disposant d'attestation d'éligibilité délivrée par l'ANADE ou CNAC, en application des dispositions de l'article 87 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Capacités techniques :

Moyens humains : ayant au moins :

Main d'œuvre : Nombre d'ouvriers ≥ 02

Moyens matériels: ayant au moins (01) Camionnette ou (01) Camion avec une charge utile de 2,5 tonnes ou plus.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots mais ne seront retenues que pour un seul lot.

- ✓ Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement
- ✓ Aucune demande de complément n'est permise pour les conditions d'éligibilité.
- ✓ Si le montant de la lettre de soumission n'est pas rempli partiellement ou en totalité en lettre ou en chiffre l'offre sera rejetée systématiquement constater lors de sa contestation dans la séance d'ouverture des plis.

Les soumissions doivent être déposées au secrétariat de la direction des équipements publics d'AIN TEMOUCHENT et présentées sous trois (03) enveloppes distinctes : 1ère Dossier de candidature, 2ème Offre technique et 3ème Offre financière, chacune dans une enveloppe fermée, les trois enveloppes doivent être mises sous un même pli anonyme ne portant que la mention:

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
**Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de capacités minimales
N°30/ DEPI/AT/2024
Aménagement des établissements scolaires du cycle primaire
(Lots Concernés)**

Les offres doivent être déposées (et non envoyées) à la DEP Ain Témouchent, le 15^{ème} jour à compter de la 1ère date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou la BOMOP avant 12H00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos ouvert légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au le jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer les cahiers des charges, auprès de la DEP sise à Hai Zeitoun, Ain Témouchent. TEL : 043 77 91 44.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de cent cinq (105) jours à compter de la date de la première parution du présent avis.

L'ouverture des plis, s'effectuera au siège de la direction des équipements publics d'Ain Témouchent ; au jour même de la date de dépôt des offre à 14H00.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires désirant participer à la séance d'ouverture des plis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

NIF : 099120019001047

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

La Ddirection de l'administration locale de la Wilaya de Saida lance un Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales pour :

Travaux D'aménagement Au Niveaux Des Sièges Dairas

En lots séparés

Lot N°01 : TRAVAUX D' AMENAGEMENT DU SIEGE DAÏRA D' OULED BRAHIM

Lot N°02 : TRAVAUX D' AMENAGEMENT DU SIEGE DAÏRA DE HASSASNA

Lot N°03 : TRAVAUX D' AMENAGEMENT DU SIEGE DAÏRA DE SIDI BOUBKEUR

Lot N°04 : TRAVAUX D' AMENAGEMENT DUSIEGES DAÏRA DE YOUB

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, conformément aux articles 42 et 44 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics pour toutes les entreprises disposant de la catégorie 3 OU PLUS (ACTIVITE PRINCIPALE BATIMENT)

Les capacités techniques qui sont exigées par le présent cahier des charges :

-Moyens humains :

Tout soumissionnaire doit donner preuve qu'il dispose au minimum de : 10 ouvriers ou plus et ingénieur en GC ou architecte déclarés sur la mise à jour CNAS avant la date de parution de l'AAO (la mise à jour CNAS doit être valide le jour de l'ouverture des plis)

- PV de visite de site :

Tout soumissionnaire doit présenter un PV de visite du site

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'administration locale de la wilaya de Saida Sise à la cité administrative Bloc 07, contre paiement de 2000.00 DA représentant les frais de reproduction..

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

a)- La première enveloppe contenant le dossier de candidature et comprenant les pièces suivantes :

1. La déclaration de candidature
 2. La déclaration de probité
 3. La liste des moyens humains et d'encadrement (quantitativement et qualitativement) appuyée de l'état des effectifs déclarés à la CNAS
 4. La liste des moyens matériels, appuyée de toutes pièces justificatives (cartes grises, factures, et copie d'assurance, contrôle technique)
 5. Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle des entreprises, requise pour les travaux objet de l'appel d'offres
 6. Statut de l'entreprise
 7. Une copie des bilans fiscaux positifs des trois derniers exercices, dûment visés par les services des impôts de l'année 2021-2022-2023 ;
 8. Le planning de réalisation prévisionnel du projet
- Les documents à fournir doivent être valides**

b)- La deuxième enveloppe de l'offre technique:

Comprenant les pièces suivantes :

- Cahier des charges rempli et signer et cacheter
- Une déclaration a souscrire (dûment signée)

- Une mémoire technique justificatif

c)- La troisième enveloppe contenant l'offre financière comprenant les pièces suivantes :

- La lettre de soumission (dûment signée)
- Le bordereau des prix unitaires (dûment signé)
- Le devis quantitatif et estimatif (dûment signé)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas les documents justifiant les informations contenus dans la déclaration de candidature sans exigé uniquement de l'attributaire du marché publics, qui Doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, en toutes d'état de cause avant la publication de l'Avis d'Attribution provisoire du marché. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

"À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

Travaux D'aménagement Au Niveaux Des Sièges Dairas

En lots séparés

Lot N°01 : TRAVAUX D' AMENAGEMENT DU SIEGE DAÏRA D' OULED BRAHIM

Lot N°02 : TRAVAUX D' AMENAGEMENT DU SIEGE DAÏRA DE HASSASNA

Lot N°03 : TRAVAUX D' AMENAGEMENT DU SIEGE DAÏRA DE SIDI BOUBKEUR

Lot N°04 : TRAVAUX D' AMENAGEMENT DUSIEGES DAÏRA DE YOUB

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant trois (03) mois augmenté de la durée de préparation des offres.

Le délai de préparation des offres est fixé à 15 jours à compter de la date de la première parution

L'heure de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres à 12h00

IL est porté à la connaissance des soumissionnaires que l'ouverture des plis des offres techniques et financières se fera le même jour à 14h00 à la Direction de l'administration locale de la wilaya de Saida et à laquelle elles sont cordialement invitées à y assister.

En remplacement de M. Saïd Sayoud Merad préside l'installation du nouveau wali d'Oran



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a présidé, dimanche soir à Oran, la cérémonie d'installation de M. Samir Chibani en tant que nouveau wali d'Oran, en remplacement de M. Saïd Sayoud, nommé ministre des Transports. Dans son discours à cette occasion, le ministre a souligné que "la wilaya d'Oran est l'une des régions qui a accompli des progrès significatifs en matière de développement et qui revêt une importance croissante en tant que deuxième capitale du pays". Après avoir salué les efforts déployés par l'ancien wali d'Oran, M. Saïd Sayoud, M. Merad a mis en avant l'expérience de M. Samir Chibani, qui "dispose des compétences nécessaires pour

poursuivre et renforcer ces efforts afin de faire d'Oran une métropole de premier plan". Le ministre a également évoqué les nombreux projets structurants dont a bénéficié Oran, soulignant leur rôle clé dans l'élévation de son statut à celui des grandes villes. Abordant les richesses économiques et touristiques de la wilaya, il a insisté sur la nécessité d'accorder une attention particulière aux citoyens et de travailler à l'amélioration de leurs conditions de vie. Merad a affirmé que tous les moyens seront mobilisés pour répondre aux préoccupations des citoyens en matière de logement, de routes, d'aménagement urbain et de scolarisation, tout en veillant à améliorer la qualité des services publics pour répondre aux attentes. Il a également insisté

sur "l'importance d'établir une collaboration étroite avec les différents acteurs de la société civile, qui jouent un rôle crucial dans le processus de développement local, ainsi que sur l'exploitation des atouts de la wilaya, en facilitant l'investissement dans le cadre de la politique nationale de diversification économique". De son côté, le nouveau wali d'Oran, M. Samir Chibani, a exprimé sa gratitude au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la confiance placée en lui et s'est engagé à travailler pour atteindre les objectifs de développement fixés pour une wilaya riche de son histoire et de ses potentialités économiques, touristiques et culturelles, tout en répondant aux attentes de ses citoyens.

Merad lors de la cérémonie d'installation du nouveau wali d'Oran «Éliminer les disparités dans les quartiers et les zones rurales»

Par B.Habib

Lors de la cérémonie d'installation du nouveau wali d'Oran, M. Samir Chibani, nommé par décret présidentiel sur décision du président de la République Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire M. Brahim Merad, a cité entre autres défis du nouveau wali d'Oran, la nécessité de développer «certains quartiers et sites d'habitat profonds» de la wilaya d'Oran afin d'éliminer les disparités en matière de développement dans le domaine de la prise en charge de préoccupations des citoyens. M. Samir Chibani, réputé grand spécialiste des Zones d'ombre au niveau de la Présidence, a été chargé par le ministre de l'Intérieur d'accorder un intérêt particulier aux quartiers et sites profonds de la wilaya particulièrement dans la ville d'Oran pour continuer sur les traces de la dynamique qu'a traversée la deuxième capitale du pays sous le mandat du désormais ex wali Sayoud. Le ministre de l'Intérieur, M. Brahim

Merad, qui a caricaturé au moindre détail lors d'une longue allocution les futures priorités de développement local sous le règne du nouveau wali d'Oran, Samir Chibani, a en effet souligné que le président de la République accorde un intérêt somme toute particulier à l'équilibre et au cadre de vie des citoyens. En continuité des efforts entrepris par l'ex wali dans le domaine de l'amélioration du visage et de la «facade» de la wilaya à travers notamment les «Grand projets» dont entre autres, la réalisation de routes et des infrastructure de base, l'achèvement et l'ouverture de la Pénétrante du port -Autoroute Est -Ouest et de l'Aérogare d'Oran, les distributions de logements, l'officialisation du démarrage de l'usine automobile «Fiat» en plus du succès des JM de Juin 2022, le nouveau wali aura à s'attaquer également à l'équilibre et à l'éradication des disparités entre les quartiers et dans les zones rurales éloignées de la wilaya comme l'a attesté le ministre de l'Intérieur. Il s'agit, selon la vision décortiquée par le ministre, de percer les quartiers et les zones rurales «en profondeur» pour

atteindre les objectifs de mise à niveau et de l'aménagement du cadre de vie des citoyens. Le ministre de l'Intérieur qui avait déclaré il y a quelques mois que le programme des Zones d'ombre a été concrétisé avec des «résultats positifs», a également insisté sur l'accélération du processus de la modernisation du service public en faveur du citoyen et l'instauration de la transparence de gestion pour démontrer que l'Etat a été toujours proche des citoyens.

Les Planteurs

Les branchements illicites d'eau en croissance

Rien n'est caché. Il suffit de monter de plus en plus en hauteur, vers le lieudit "Chabate", pour constater de visu, les énormes pertes d'eau potable, provenant du réseau géré par la SEOR. Des milliers de mètres cubes d'eau, non comptabilisés par les services de la SEOR, vont vers des habitations au su et au vu de tous, via des branchements illicites. Sur les lieux, nous avons pu constater que des jeunes et moins jeunes, se lancent en début de soirée, dans des opérations de branchements illégaux, allant jusqu'à creuser des tranchées en pleine route goudronnée. Ces jeunes opèrent quotidiennement avec du matériel utilisé dans des chantiers. Entre autres des tronçonneuses électriques. Sans présenter notre profession à ces jeunes, nous avons eu des réponses, sur ces branchements illicites. La quasi-totalité des habitants dit que la cause de cette situation anarchique illégale est le manque d'eau. Ce manque concerne aussi des habitants ayant un compteur en toute légalité. Pour la SEOR, il semble que l'anarchie en matière de construction des habitations et le problème de sécurité, sont les seuls facteurs qui ont favorisé cette croissance de branchement illégaux. **A.Kader**

Professeur Khaled Layadi du CHUO «Nécessité d'introduire la gériatrie comme spécialité à part entière»

Le chef du service de médecine physique et de réadaptation au Centre hospitalo-universitaire «Dr Benzerdjeb d'Oran», Pr. Khaled Layadi, a souligné, vendredi, la nécessité d'introduire la gériatrie comme spécialité à part entière, avec la mise en place de structures sanitaires pour prodiguer de meilleurs soins à cette catégorie. Dans une déclaration à l'APS en marge des travaux du 2ème et dernier jour des 18èmes rencontres médicales du CHU d'Oran, le spécialiste Layadi a indiqué que, compte tenu de la spécificité de cette frange, qui fait face à de nombreuses maladies chroniques, en plus des maladies des os et des articulations, le processus de soin doit être multidisciplinaire, ce qui nécessite la création de centres sanitaires spécialement pour cette frange. A cet égard, il a été considéré que de tels structures permettraient une prise en charge efficace et pratique des personnes âgées, qui ont besoin d'un accompagnement constant, en particulier celles souffrant de la maladie d'Alzheimer, de pertes de mémoire et d'une diminution de la vision, et permettraient d'améliorer les capacités fonctionnelles de cette catégorie. Concernant la formation, il a souligné son importance en gériatrie et la création de spécialités et formations spécifiques à l'université autour de cette catégorie, d'autant plus que sa moyenne d'âge se situe entre soixante et quatre-vingt-dix ans, considérant que l'inclusion d'une telle formation «permettrait d'assurer une formation de qualité aux médecins et aux paramédicaux et d'améliorer le travail des services de soins, ajoutant aussi qu'il faudrait former des auxiliaires de vie qui accompagnent les patients à domicile». Dans le même contexte, Dr Mebarki Mohamed, chirurgien orthopédique à la Clinique spécialisée en orthopédie «Fellaoucene» du CHU d'Oran, a mis en exergue l'importance de changer le parcours du patient âgé, en créant des structures spécialisées en gériatrie, soulignant que le patient âgé est reçu au niveau des urgences médico-chirurgicales (UMC) au même titre que les autres patients, sans tenir compte de la spécificité de cette frange et de ses nombreuses maladies. Il a souligné que, quotidiennement, 3 à 4 patients âgés souffrant de fractures graves suite à des chutes, notamment le bassin, sont reçus aux UMC, soulignant qu'ils souffrent, en général, d'autres problèmes de santé tels que la tension artérielle, le diabète et le cœur, des maladies qui rendent leur prise en charge difficile en raison du caractère multidisciplinaire des soins médicaux. Il a appelé, à ce propos, à former des équipes multidisciplinaire pour s'occuper uniquement de cette catégorie, soulignant que le taux de mortalité parmi ces patients souffrant de fractures du bassin est d'environ 30%, en raison des complications liées à d'autres maladies auxquelles sont exposés les patients âgés. Une vingtaine de conférences plénières seront animées, deux jours durant, autour de sujets comme le cancer et sa prise en charge, le diabète gestationnel et la femme, le comportement tabagique en milieu professionnel et les accidents vasculaires cérébraux, entre autres.

Lutte contre le Sida

La journée mondiale passée sous silence à Chlef

Un oubli ou une simple négligence de la part des responsables pour ignorer totalement ce 1er décembre dédié à la lutte contre le Sida. Auparavant, l'université de Chlef, la direction de la Santé et les associations organisaient des campagnes de sensibilisation basées uniquement sur la prévention contre cette maladie qui, faut-il le rappeler, ne connaît aucune frontière. La seule information sur cette maladie est celle énoncée par le chef de service épidémiologique à la direction de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Mr Nassreddine Benkartalia qui a fait savoir à travers les ondes de radio Chlef, que l'incidence du SIDA au niveau de la wilaya de Chlef était en 2023 de 23 cas et en cette année 2024, elle est de 16 cas dont certains ont été découverts lors des collectes de sang. Une absence de sensibilisation des citoyens contre cette maladie dont ses répercussions seront certainement négatives pour ceux parmi les citoyens qui ne connaissent rien, absolument rien du Sida.

A. BOUKHTACHE

Du 12 au 14 décembre à Tindouf
Séminaire national sur les perspectives du gisement de Ghar-Djebilet

Un séminaire national intitulé «Perspectives locales et nationales du gisement de Ghar-Djebilet» est prévu du 12 au 14 décembre en cours dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris, ce dimanche auprès des services de la wilaya. Initiée en coordination avec le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), la rencontre, qui sera rehaussée par la présence d'experts, de cadres et de responsables de différents secteurs, verra la participation de quelque 150 jeunes issus de plusieurs régions du pays, pour s'informer des spécialités et métiers requis pour impulser la dynamique économique avec les perspectives qu'ouvrira le gisement de Ghar-Djebilet, a expliqué le wali de Tindouf, Mustapha Dahou. «Premier du genre, ce séminaire national contribuera à l'impulsion de la dynamique économique, l'ouverture de perspectives d'emploi, de sous-traitance et de montage de micro-entreprises et d'entreprises familiales, à la satisfaction des jeunes de la région et du pays en général», a indiqué M. Dahou. Il offrira également le cadre à des rencontres de concertation et à l'examen de questions liées au développement, en plus de donner lieu à des visites au site du gisement de Ghar-Djebilet pour vulgariser et promouvoir les potentialités que recèle cette réserve minière à court, moyen et long terme, ainsi que les opportunités d'investissement garanties par le projet, a-t-il ajouté. Ce séminaire permettra aussi de renforcer la relation entre les secteurs des mines, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, pour la formation d'une main-d'œuvre qualifiée dans diverses spécialités requises par ce mégaprojet.

Tlemcen

Démantèlement d'un réseau criminel de trafic de migrants marocains

Dans le cadre de la lutte contre l'immigration illégale, la brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite des personnes, les éléments de la police judiciaire de la wilaya de Tlemcen ont réussi à démanteler un réseau criminel transfrontalier spécialisé dans le trafic de migrants marocains. Ce réseau organisait des traversées illégales depuis le Maroc, en passant par l'Algérie, vers l'Europe via la mer. L'enquête, menée par cette brigade, a révélé l'existence d'un réseau international planifiant des voyages de migration illégale par voie maritime, orchestrés depuis le Maroc en échange de bénéfices financiers. Ces traversées étaient effectuées à bord de bateaux spécialement équipés pour ce type de transport, et le réseau était également impliqué dans diverses autres activités criminelles, notamment la traite des êtres humains. Les opérations sur le terrain ont conduit à l'arrestation de 18 personnes, dont 15 marocains résidant illégalement en Algérie.

AMMAMI Mohamed

Investissement à Aïn Temouchent

Des actions pour l'intégration des assiettes foncières

Le wali d'Aïn Témouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a mis l'accent, samedi, sur la nécessité d'intégrer 56 assiettes de terrains situées dans la zone industrielle de Tamazoura dans le portefeuille des offres d'investissement dans la plateforme numérique des investisseurs créée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Lors de sa visite dans cette zone industrielle, M. Ouled Abdennebi a exhorté le responsable local de l'Agence de promotion de l'investissement à inscrire ces 56 parcelles, dont les travaux d'aménagement sont achevés, sur la plateforme numérique destinée aux investisseurs, afin,

a-t-il soutenu, d'attirer de nouveaux investissements susceptibles de créer des emplois. La zone industrielle de Tamazoura s'étend sur une superficie totale de 205 hectares, répartie en 283 lots destinés à six secteurs industriels, à savoir la construction et les travaux publics, l'industrie de transformation, la fabrication, l'industrie automobile, l'agroalimentaire et la production pharmaceutique. Une partie est également réservée aux infrastructures de services, indique-t-on. Le wali a insisté sur la nécessité de mettre à jour l'étude relative à la répartition des zones d'activités dans cette zone industrielle afin de mieux répondre aux nouvelles

demandes d'investissement. Le premier responsable de l'Exécutif local, a également appelé à associer le représentant des opérateurs économiques actifs dans cette zone à cette démarche. La zone industrielle a bénéficié d'une enveloppe budgétaire de 3,5 milliards de dinars pour son aménagement. Les travaux de raccordement au gaz naturel et au réseau de fibres optiques sont achevés, tandis que les travaux concernant les réseaux routiers, d'assainissement et d'approvisionnement en eau ont atteint un taux d'avancement de plus de 98 %, selon le directeur des Travaux publics, Tahar Nekkahe, chargé du suivi du projet.

Sidi Bel Abbès

Le ministre de l'Intérieur installe le nouveau wali

Par Mohamed Nouar

Lors d'une cérémonie officielle présidée ce dimanche au siège de la wilaya par le ministre de l'Intérieur, Ibrahim Merrad, Kamel Hadji a été officiellement installé dans ses nouvelles fonctions de wali de Sidi Bel Abbès, en remplacement de Samir Chibani, promu à Oran. Cette passation de pouvoirs marque un tournant pour la wilaya de Sidi Bel Abbès. Le ministre Merrad a souligné les avancées significatives réalisées sous la houlette de Samir Chibani, tout en insistant sur l'importance de poursuivre sur cette lancée. A cet effet, le représentant du gouvernement, lors de son intervention en présence des autorités locales civiles et militaires du P/APW et du P/APC, des représentants de la société civile, dira que le nouveau wali, Kamel Hadji, fort de son expérience à la tête de plusieurs wilayas, marqué par une grande disponibilité et un sens des responsabilités, laisse augurer d'une gestion efficace de la wilaya de Sidi Bel Abbès et est appelé à mettre à profit ses compétences pour relever les défis de cette région aux vastes potentialités et d'ajouter que Kamel Hadji aura pour mission de poursuivre la dynamique enclenchée rappelant l'importance de capitaliser sur les



acquis des dernières années et de renforcer la dynamique de développement de la wilaya. Il ajoutera que le nouveau wali devra se rapprocher des citoyens et prendre en compte leurs préoccupations, notamment en matière de développement économique, d'amélioration des services publics et d'aménagement du territoire si l'on sait que la wilaya de Sidi Bel Abbès dispose d'un potentiel agricole, industriel et touristique important, pour cela, le wali devra mettre en œuvre une stratégie ambitieuse pour valoriser ces atouts. Le ministre n'a pas omis de rappeler, devant l'assistan-

ce, l'importance de mettre en œuvre les instructions du président de la République en matière de développement local et d'amélioration de la qualité de vie des citoyens. De son côté, Samir Chibani, qui a été promu wali d'Oran, a remercié les autorités et les citoyens de Sidi Bel Abbès pour leur confiance et leur soutien. Il a exprimé sa satisfaction des réalisations accomplies durant son mandat et a souhaité plein succès à son successeur. De leur côté, les citoyens de Sidi Bel Abbès attendent avec impatience de voir les résultats de cette nouvelle mandature.



Port de Zemmouri (Boumerdès)

Mise en service prochaine du quatrième thonier algérien

Un quatrième thonier de 35 m, construit par une société algérienne privée, sera prochainement mis en service au port de Zemmouri à l'Est de Boumerdès, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction locale de la pêche et de l'aquaculture. Le taux d'avancement des travaux de construction du thonier est de plus de 90%, a indiqué, à l'APS, le directeur du secteur, Kadri Cherif qui a observé que le bateau a été mis à l'eau pour le tester et l'équiper. Il a ajouté que «ce bateau, attendu à la réception avant la fin décembre prochain, est le 4e du genre réalisé par la même entreprise privée qui a déjà construit et mis en service

03 thoniers similaires, entre 2022 et 2023». Ces bateaux ont été réalisés par des jeunes algériens diplômés de centres de formation professionnelle, avec des taux d'intégration de plus de 65 %, au niveau des ateliers de la société privée de construction et de réparation navale «CORENAV», opérationnelle au port de Zemmouri depuis plusieurs années. M.Kadri a souligné l'expérience acquise par cette Société, au fil des ans, dans la construction de navires de différents types et tailles», ajoutant que son activité s'étend actuellement à la fabrication de chalutiers, sardiniers et autres embarcations de pêche. Entrée en service en 2002 sur une su-

perficie de 4.000 m² à l'intérieur du port de Zemmouri, CORENAV s'attelle, présentement, à élargir ses activités après avoir bénéficié, dernièrement, d'une assiette supplémentaire de 2.400 m² au sein du même port, a déclaré, à l'APS, son responsable, Ali Chaouche. CORENAV est, aussi, connue pour avoir réalisé des investissements importants, dont l'acquisition et l'installation d'un pont flottant au niveau du même port pour l'accostage des bateaux qui sont par la suite soulevés en vue de leur réparation et entretien à l'aide de l'une des plus grandes grues du pays d'une capacité d'environ 180 tonnes, selon la même source.

Boumerdes

Dilmi loue la décision de clôture définitive du dossier du foncier agricole en 2025

Le Secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmi, a loué, samedi à Boumerdes, l'annonce du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à la clôture définitive du dossier du foncier agricole en 2025. Dilmi, qui s'exprimait dans une déclaration à la presse en marge du Salon national de la production agricole de la wilaya, organisé à l'occasion du 50e anniversaire de la fondation de l'UNPA, a indiqué que "le Président de la République a annoncé récemment d'importantes décisions au profit du secteur agricole, à leur tête celle relative à la clôture définitive du dossier du foncier agricole en 2025".

Il a ajouté que cette décision de régularisation du foncier agricole "arrive à point nommé pour mieux organiser ce secteur vital, qui aspire à consacrer l'autosuffisance dans tous les produits agricoles, notamment ceux classés comme stratégiques, pour ensuite s'orienter vers l'exportation". Il s'est aussi félicité du leadership national de la wilaya de Boumerdes dans certains produits agricoles, dont le raisin de table notamment, soulignant que l'amélioration,



ces dernières années, de la production agricole dans nombre de wilayas est "le fruit de l'intérêt considérable accordé par les autorités, l'administration et les professionnels en général, à ce secteur sensible". L'UNPA œuvre à "garantir la stabilité pour l'agriculteur, mais aussi une vie décente pour le citoyen en préservant son pouvoir d'achat et en lui assurant des produits à des prix abordables", a-t-il assuré, par ailleurs. Outre les autorités locales, des agriculteurs et des partenaires du secteur

ont pris part au Salon de la production agricole abrité par la bibliothèque principale de lecture publique. L'opportunité a donné lieu à la tenue de deux expositions, la 1ère dédiée à divers produits agricoles locaux et la 2e aux produits et prestations assurés par les banques et les dispositifs de soutien à l'emploi au profit du secteur agricole, outre les réalisations et autres innovations des startups du secteur initiées par les étudiants de l'université M'hamed Bougara de Boumerdes.

Université d'Alger 1

Création de 50 start-up par les étudiants depuis 2022

Le recteur de l'Université d'Alger 1, Fares Mokhtari a annoncé, dimanche, la création de 50 start-up par les étudiants depuis le lancement des maisons de l'intelligence artificielle et des centres de développement de l'entrepreneuriat (CDE) en 2022. Dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre sur les applications de l'intelligence artificielle dans divers domaines, organisée par l'Université au siège de la Maison de l'intelligence artificielle, M. Mokhtari a indiqué que la création de cette dernière, en sus du centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) et de l'incubateur d'entreprises, a permis "à des étudiants de lancer 50 start-up et d'enregistrer 16 brevets d'invention, ce qui

est une avancée considérable". Et d'ajouter que l'université forme actuellement environ 150 étudiants préparant le lancement de leurs start-up, tandis que le CDE de l'université a reçu, jusqu'à présent, 200 demandes d'adhésion. Dans le même contexte, la directrice de l'incubateur d'entreprises de l'université d'Alger 1, Kaouther El Kourd, a souligné l'intérêt des étudiants pour l'entrepreneuriat, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle, précisant que leurs projets visent à développer des solutions dans différents domaines. Concernant le thème de la rencontre, Mme El Kourd a précisé qu'il s'agit d'explorer le potentiel illimité de l'IA, devenue une nécessité qui exige la mobilisation de tous, pour trouver des

solutions durables aux différents défis. La rencontre a réuni des représentants d'entreprises publiques et privées, d'enseignants et de cadres de l'université, en sus de chercheurs algériens établis à l'étranger, qui ont animé des conférences destinées à sensibiliser les étudiants aux potentialités offertes par l'IA et à les encourager à concentrer leurs efforts sur le développement de solutions fondées sur l'IA. Lors de son intervention, Riyad Baghdadi, enseignant à l'Université MIT de New York, a appelé les étudiants à profiter de l'émergence récente de l'IA, en vue de permettre à l'Algérie d'être au diapason des autres pays dans ce domaine, soulignant que l'usage de ces techniques a débuté simultanément dans le monde entier.

Béjaia

03 morts dans différents accidents

Les accidents de la circulation sont devenus, ces derniers jours, légion à Béjaia par manque de prudence et le non-respect du code de la route. Très tôt dans la journée d'hier, une jeune fille, âgée de 25 ans, est décédée à 3h45mn au lieu-dit Oued-Seghir, au chef-lieu de la commune de Béjaia, après dérapage de la moto dont le conducteur est atteint aussi de blessures. Avant-hier, deux personnes ont trouvé la mort dans deux accidents. Il s'agit d'un quinquagénaire qui a chuté du quatrième étage d'un immeuble résidentiel en cours de construction au lieu-dit Berchiche, commune d'El Kseur. Un autre incident mortel s'est aussi produit à Béjaia, suite à la collision de deux camions sur la route nationale numéro 09, à Boukhlifa. L'accident a engendré la mort d'une personne âgée de 37 ans. Hocine Smaïli

Bouira

Des faux monnayeurs appréhendés par la police

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, faisant suite à des informations parvenues à la brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de Daïra de M'Cheddallah qui se situe à 45 Km au cardinal est du chef-lieu de la Wilaya de Bouira selon lesquelles deux personnes avaient mis en circulation de faux billets de banque, une enquête a été ouverte. Les suspects ont été arrêtés en possession de 22 billets contrefaits, 44.000 dinars en coupures de 2.000 dinars. Les investigations menées par la brigade de la police judiciaire ont permis aussi d'arrêter un troisième contrefacteur en possession de 49 faux billets de 2.000 dinars 98.000DA. Des quantités de drogue et de psychotropes ont été saisis, en plus de l'arrestation d'un quatrième faussaire. Au cours de l'enquête, le local commercial du cinquième faussificateur a été également perquisitionné. TAIB HOCINE

Université Ferhat Abbes de Sétif Convention de partenariat avec le CRA

Une convention de partenariat a été signée entre le bureau de wilaya du Croissant rouge algérien (CRA) de Sétif et l'Université Ferhat Abbes (Sétif-1) pour une coopération entre les deux parties, apprend-on samedi du président de ce bureau, Yacine Belahdjjar. Cette convention signée à l'université en fin de semaine passée prévoit le soutien des recherches relatives à la gestion des catastrophes et des crises, la formation des étudiants et des enseignants au secourisme et au travail bénévole, a précisé à l'APS M. Belahdjjar. Les dispositions de la convention prévoient également des campagnes de sensibilisation, l'élaboration de programmes pédagogiques de renforcement de la culture du bénévolat et du travail humanitaire, l'organisation de manifestations sur des thèmes d'intérêt commun et la création de clubs universitaires du CRA, selon la même source. Cette initiative renforcera le partenariat entre les deux parties dans le domaine de l'action humanitaire et de solidarité, a ajouté M. Belahdjjar qui a précisé que la convention était en vigueur pour une période de trois ans renouvelables. Le bureau de wilaya du CRA a signé des conventions de coopération et de partenariat avec plusieurs institutions dont les deux directions de wilaya de la jeunesse et des sports et de la formation et de l'enseignement professionnels ainsi que l'Union générale des commerçants et artisans, a-t-on indiqué.

Anniversaire

Chouakria Ayoub

Mon petit bijou, je suis plus qu'heureux et chanceux de pouvoir te voir grandir et réussir chaque année. Que cette journée, pleine de rire, de joie et d'amour, au milieu de tes cadeaux et de ta famille, dont j'ai eu l'honneur et le plaisir d'y assister, restera un bon souvenir pour tous. Pour tes **07 ans, Ayoub**, je t'annonce que tu es très spécial pour moi et très cher pour toutes les familles **Aouf et Chouakria**. Félicitation mon petit-fils et beaucoup de bonheur, Inchallah.



Ton heureux Papi qui pense à toi. Kader

الديوان العمومي للمحضر القضائي
الاستاذ عماريات عبد الكريم
محضر قضائي لدى محكمة سيدي علي
مجلس قضاء مستغانم
الكانن مكتبة شارع أول نوفمبر 54 سيدي علي مستغانم
إعلان عن البيع بالمزاد العلني

بناء على الإذن الصادر عن قسم شؤون الأسرة لدى محكمة سيدي علي بتاريخ 2024/04/03 رقم الترتيب 24/00125. يعلن الاستاذ عماريات عبد الكريم محضر قضائي لدى محكمة سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2024/12/09 على الساعة 11:00 صباحا بمحكمة سيدي علي وذلك أمام قاضي البيوع العقارية للتعين: التعيين: مناب القاصر بوسنة احمد توفيق المقر ب 14 جزء من 48 جزء و القاصر بوسنة صفاة كحلة المقر ب 07 اجزاء من 48 جزء من العقار المتمثل في سكن كانن حي 286 مسكن عمارة الطابق الأول رقم 109 بلدية سيدي علي تتكون من صالون وغرفتين ومطبخ حمام مرحاض رواقين ثلاث شرفات البالغة مساحتها 67 متر مربع المتمثلة بنسبة 23/1000 من الاجزاء المشتركة رقم 23 قسم 101 مجموع ملكية 31. السعر الافتتاحي : 1.804.477.50 دج مليون وثمانمائة وأربعة آلاف وأربعمائة و سبعة و سبعون دينار جزائري و خمسون سنتيم. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الإتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
03.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الاستاذ عماريات عبد الكريم
محضر قضائي لدى محكمة سيدي علي
مجلس قضاء مستغانم

الكانن مكتبة شارع أول نوفمبر 54 سيدي علي مستغانم
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
بناء على الإذن الصادر عن قسم شؤون الأسرة لدى محكمة سيدي علي بتاريخ 2024/09/23 رقم الترتيب 24/00377. يعلن الاستاذ عماريات عبد الكريم محضر قضائي لدى محكمة سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2024/12/09 على الساعة 11:00 صباحا بمحكمة سيدي علي وذلك أمام قاضي البيوع العقارية للتعين: التعيين: مناب المحجور عليها دحمون شهبان المقر ب 01 جزء من 08 اجزاء 08/01 من العقار المتمثل شقة سكنية تحتوي بعمارة بحي 60 مسكن تحتوي على صالون 03 غرف مطبخ حمام مرحاض بهو رواق و شرفتين تبلغ مساحتها 103 متر مربع القسم 96 مجموعة ملكية رقم 12. السعر الافتتاحي: 787500 دج سبعمائة و سبعة و ثمانون ألف وخمسمائة دينار جزائري. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الإتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
03.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الاستاذ بوسيف عابد
محضر قضائي لدى محكمة وادي ارهيو
مجلس قضاء غليزان
شارع تازغات جيلالي وادي ارهو
مستخرج قائمة شروط البيع

وفقا للمادة 737 وما بعدها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. نحن الأستاذ بوسيف عابد محضر قضائي لدى محكمة وادي ارهيو مجلس قضاء غليزان الموقع أدناه. بناء على رخصة بالتصرف في أموال قاصر الصادر عن رئيس قسم شؤون الأسرة بمحكمة وادي ارهيو تاريخ 2024/07/28 رقم الترتيب 24/366 القاضي بما يلي: بالترخيص للسيدة حمل حسيبة المولودة في 1963/11/20 بتيارت بنت محمد وبنة خيرة بأن تتصرف في مناب ابنتها القاصر من تركة والدها المتوفي والمتمثلة في سبعة أجزاء من اثنان وسبعون جزء 72/07 جزء من مسكن يقع ببلدية الحمادنة يتكون من طابق أرضي وطابق أول يحتوي 03 غرف ، مطبخ ، بهو ، حمام ، مرحاض، وطابق ثاني يحتوي على 03 غرف، مطبخ، بهو ، حمام ، مرحاض البالغ مساحته 173 م² قسم 31 مجموعة ملكية 04 عن طريق البيع ملك القاصر قلعي سيرين المولودة في 2009/11/01 بالحمادنة بنت عدة و حمل حسيبة وذلك بسبب حفاظا على حقوق القاصر وحماية لها. بعد ايداع قائمة شروط بيع العقار المذكور أعلاه بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط المحكمة وادي ارهيو بتاريخ 2024/11/25 التي سيجري البيع بها بعد تحديده لاحقا ، وحدد السعر الافتتاحي للمزاد بمبلغ قدره مليون وخمس وثلاثة عشر الف وسبع مائة وخمسون دينار دج (1513750.00 دج) كما حددت جلسة الاعتراضات امام رئيس محكمة وادي ارهيو يوم 2024/12/18 على الساعة العاشرة صباحا 10:00 بمكتب الرئيس . اثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية.

المحضر القضائي
03.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم

ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ، حضوريا ، وفي أول درجة : في الشكل : فيقول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 2024/04/28 تحت فهرس رقم 24/02797، واعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الحكيم غنو الحبيب المودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/06/13 تحت رقم 24/411، وبالنتيجة الحكم بتوقيع الحجر على المدعى عليها حبيبي مختارية ابنة محمد وتركي برة خضرة ، المولودة عام 1976 ببلدية القلعة، ولاية غليزان، مع إلزام المدعية بنشر الحكم الحالي في جريدة وطنية يومية للإعلام. أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بهذا الحكم على شهادة ميلاد المحجور عليها وتعيين المدعية تريكي برة خضرة مقما على ابنتها المحجور عليها حبيبي مختارية قصد رعايتها والتكفل بشؤونها ، وتولى أمرها المالية والإدارية عوضا عنها وتمثيلها أمام الجهات القضائية. مع تحميل المدعية المصاريف القضائية. بدأ صدر الحكم و أفصح به جهازا في الجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ المذكور أعلاه وأضفي أصل الحكم من طرف الرئيس و أمين الضبط

الرئيس / أمين الضبط
03.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الاستاذ بلعدي اسعد محضر قضائي
مجلس قضاء مستغانم
الكانن مكتبة يحي 110 مسكن عمارة A2 طريق وهران
مستغانم / رقم الهاتف: 0659865101/045422785
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
المواد 749 من ق ا م

يطلب من الساد بن عابد محمد كمال / بن عابد مليك، الساكن بـ 06 شارع سعدي الجليلي ريزانفيل مستغانم. ضد السادة بن عابد مصطفى / بن عابد زوييدة الساكن - 43 حي سليمان بلدية ماسرى ولاية مستغانم. نعلن بأنه سيشرع في البيع بالمزاد العلني للعقار المتمثل في مسكن فردي كانن يحي سي سليمان بياسرى قسم 35 مجموعة ملكية 11 يتكون من طابق أرضي يحتوي على صالة 04 غرف حمام مرحاض ، ساحة ، سطح ، الكل مشيد على مساحة قدرها 280 متر مربع تبعا للبطاقة العقارية المقيدة بالمحافظة العقارية بمستغانم بتاريخ 2005/01/09 ايداع حجم bis01 تريية 3013. جلسة البيع بالمزاد العلني بتاريخ 2024/12/09 على الساعة 14 زوالا بمحكمة عين تادلس وقد حدد السعر الافتتاحي لبيع هذا العقار بالمزاد العلني لأعلى عرض. إضافة إلى الشروط المحددة في قائمة شروط البيع فان الراسي عليه المزاد يتحمل الاعباء القانونية بما فيها دفع عن طريق شيك حال انعقاد الجلسة 5/1 من الثمن والمصاريف والرسوم المستحقة ويدفع المبلغ الباقي في أجل 08 ايام الموالية لرسو المزاد . يجوز لكل شخص الاطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب المحضر القضائي الأستاذ بلعدي اسعد الكائن مكتبة بلعنوان المذكور أعلاه أو في أمانة ضبط محكمة عين تادلس.

المحضر القضائي
03.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الاستاذ بوسيف عابد
محضر قضائي لدى محكمة وادي ارهيو
مجلس قضاء غليزان
شارع تازغات جيلالي وادي ارهو
مستخرج قائمة شروط البيع

وفقا للمادة 737 وما بعدها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. نحن الأستاذ بوسيف عابد محضر قضائي لدى محكمة وادي ارهيو مجلس قضاء غليزان الموقع أدناه. بناء على الأذن بالتصرف في أموال محجور عليه الصادر عن رئيس قسم شؤون الأسرة بمحكمة وادي ارهيو تاريخ 2024/06/09 رقم الترتيب 24/274 القاضي بما يلي: بالترخيص للسيدة بن دومة عانشة المولودة في 1960/08/21 بجديوية بنت عابد بن يطو فاطمة بأن تتصرف في نصيب ابنتها المحجور عليها شريفي فوزية المولودة في 1980/10/05 بجديوية من تركة مورثها شريفي عبد القادر المتمثلة في حقوق عقارية تقدر ب 658944/2002 جزء من مسكن يتكون من طابق أرضي يحتوي على 04 غرف صالة ، مطبخ ، مراب ، حمام ، مرحاض الواقعة بجديوية البالغة مساحتها 262م² قسم 59 مجموعة ملكية 22. بعد ايداع قائمة شروط بيع العقار المذكور أعلاه بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط المحكمة وادي ارهيو بتاريخ 2024/11/25 التي سيجري البيع بها بعد تحديده لاحقا ، وحدد السعر الافتتاحي للمزاد بمبلغ قدره مائة وتسعة عشر الف واربع مائة وواحد دينار (119401.00 دج) كما حددت جلسة الاعتراضات امام رئيس محكمة وادي ارهيو يوم 2024/12/18 على الساعة العاشرة صباحا 10:00 بمكتب الرئيس. اثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية.

المحضر القضائي
03.12.2024

مكتب التوثيق الأستاذ بختاوي سعيد
نهج طرابلس زاوية شارع ضيف الله جيلالي رقم 02 - وهران.
الهاتف: 04-85-33-041 / 18-85-33-041
الفاكس: 04-85-33-041 / 14-85-33-041
إعلان

طلبت السيدة / تجيني فريحة بنت محمد و عباس فاطمة ، تحرير دفتر الشروط لبيع بالمزاد العلني للحقوق العقارية لابنها المحجور عليه السيد / عزوزي هواري ولد محمد وتجيني فريحة، بموجب أمر صادر من مكتب الرئيس رقم الترتيب 2024/00838 من مجلس قضاء وهران محكمة السائية قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2024/10/17 والتي تتمثل في : الحقوق العقارية المقطرة بنسبة 512/49 جزء في الشياخ من امكثة مخصصة للسكن تقع ضمن عمارة ذات ملكية مشتركة كائنة ببلدية سيدي شحيمي دائرة السائية ولاية وهران بالمكان المسمى حي الياسمين المجمع السكني 700/333 مسكن تساهمي اجتماعي الشطر الثاني ابلو 13 بلوك 1 نوع F4 الجزء رقم 06 الشقة رقم 03 الطابق الثالث يسار قفص الدرج، تتمثل في شقة تحتوي على قاعة استقبال، غرفتين، مطبخ، رواق، حمام، مرحاض ، ثلاثة شرف تقدر مساحتها بستة و تسعون متر مربع ستة و ثلاثون ديسمتر مربع (96.36 م²) و هي تشكل 1000/89.805 من الاجزاء المشتركة للجزء رقم 06. وسيتم البيع بمكتب الأستاذ بختاوي سعيد مونتج بوهراان يوم الاثنين 16 ديسمبر 2024 على الساعة العاشرة.

للإعلان/ المونسق
03.12.2024

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine-salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez
le numéro
0556 366 201

**Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05**

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Buteurs et passeurs en Ligue 1, Eredivisie et Bundesliga Les Verts scintillent en Europe

Par Rachid B.

Après Mohamed Amine Amouara, Houssein Aouar, Amine Gouiri et Anis Hadj Moussa qui ont brillé lors des premières rencontres du week-end avec leurs clubs respectifs, confirmant de la plus évidente des manières leur montée en puissance à leur retour du stage en sélection, le tour était venu dimanche soir à leurs compatriotes Farès Chaïbi, Saïd Benrahma et Hamed Abdelli de faire de même, donnant davantage de crédit au football algérien et de crédibilité aux Verts de l'autre côté de la Méditerranée dans le haut niveau européen. En Bundesliga, le sociétaire de l'Eintracht Frankfurt a, en effet, mis fin à de longues semaines de disette en inscrivant son tout premier but en championnat cette saison! En déplacement à Heidenheim, l'Eintracht Francfort menait 1-0 grâce à l'intenable attaquant égyptien Marmoush, quand le coach Dino Toppmoller a

décidé de faire rentrer l'international algérien à la mi-temps, en lieu et place de Matanovic afin de reconstituer le duo nord-africain. L'ancien toulousain ne tarda, d'ailleurs, pas à rendre la confiance à l'entraîneur puisqu'il permit aux siens de faire le break dès la 49ème minute, en marquant d'une belle frappe au premier poteau. Francfort ajoutera deux autres buts par Marmoush et Ekitiké pour une victoire 4-0 qui lui permet de conforter sa deuxième place au classement. En France, son compatriote milieu de terrain et capitaine du SCO Angers s'est, pour sa part, fait la différence peu après l'heure de jeu, à la 63ème minute pour être plus précis, en marquant sur un corner de son compatriote Farid El Melali. Non attaqué dans la surface, Abdelli ne se fait pas prier pour marquer de la tête son 4ème but de la saison. Le capitaine d'Angers formé au Havre, n'a pas voulu fêter le but par respect pour son ancien club. Encore une fois excellent sur le ter-

rain avec son jeu à une touche de balle, il a beaucoup joué avec El Melali et il aurait pu être passeur sur deux actions avant son but. Cette victoire est surtout très importante dans la course au maintien, elle permet au SCO Angers de sortir de la zone rouge, en passant devant son adversaire du jour. A Lyon, face à ses coéquipiers chez les Verts Hichem Boudaouin et Badreddine Bouanana, l'ailier Saïd Benrahma, titulaire sur l'aile droite, a également brillé, notamment en première période avant d'être remplacé par Rayan Cherki. Le natif d'Aïn Témouchent a offert le deuxième but lyonnais à Lacazette après un joli dribble dans la surface (42e). Après un joli passement de jambes, Benrahma offrira un caviar de centre en retrait au point de penalty à son capitaine Lacazette qui reprit de volée. Une prestation aboutie qui confirme son retour en forme et son choix de rejoindre L'Olympique Lyonnais.

Olympique Akbou

Mounir Zeghdoud à la barre technique

Par Hocine Smaïli

L'olympique Akbou (OA) vient dégager Mounir Zeghdoud pour prendre la barre technique à la place du Tunisien Moaz Bouakez qui a jeté l'éponge. Selon les dirigeants du club, «l'arrivée de ce nouveau coach, est attendue pour aujourd'hui (mardi) pour entamer le travail et préparer la prochaine rencontre de la 13ème journée du championnat contre l'USBikra, étant donné que le match face à l'USMA Alger est reportée à une date ultérieure». L'OA a contacté aussi un nouveau préparateur physique qui entamera rapide-

ment son travail et préparer la prochaine rencontre. Il s'agit, selon nos sources, «d'un préparateur physique, qui est arrivé dimanche à Alger en provenance d'Espagne et qui remplacera Syphax Oudai démissionnaire lui aussi». Il convient de rappeler que Mounir Zeghdoud a été l'entraîneur de l'USBikra en début de l'actuelle saison avant son départ il y a quelques semaines de cela. Dans un communiqué rendu public, l'Olympique Akbou annonce officiellement la décision du départ du Tunisien Moaz Bououkaz «a été prise d'un commun accord entre l'entraîneur et le président du club, à l'issue d'une discussion constructive



et respectueuse», indique le club dans un communiqué en précisant que son désormais ex Coach a «choisi de se retirer pour des raisons personnelles». Rappelons que Moaz Bouakez a jeté l'éponge, suite à une série de mauvais résultats du club qui a accédé cette saison, pour la première fois de son histoire, en ligue I.

Clôture de la 2ème édition du Marathon de Sidi Bel Abbès

Youcefi et Ramel s'imposent avec brio

Par Mohamed Nouar

Le marathon de Sidi Bel Abbès, édition Palestine, a tenu toutes ses promesses. Clôturée samedi après-midi, cette deuxième édition a vu s'imposer avec brio Hamza Youcefi de l'équipe nationale de l'ANP de Naama et Fatma Ramel de Béjaïa sur le mythique parcours de 42,195 km. Les podiums des autres distances ont également été très disputés. Chez les hommes, Abdelbasset Hamel de Taref et Ali Beziar de Boumerdes complètent le podium du marathon. Sur semi-marathon, c'est Youcef Adrouch d'Ain Defla qui s'impose devant Mohamed Marbouhi de Tlemcen et Zakaria Boudjeltia de Chlef. Enfin, sur 10 km, Ramdane Ouadi de Tébessa et Louna Abouhi de Tizi-Ouzou trustent les premières places. Avec 1600 participants issus de 28 wilayas, cette édition a confirmé l'attractivité de l'événement. Les organisateurs ont tenu à mettre à l'honneur les athlètes, en leur remettant médailles et chèques. Des personnalités du monde sportif, à l'image de Noureddine Morceli, ont également été honorées. Le responsable de l'exécutif sortant, Chi-



bani Samir, a profité de la clôture de l'événement pour exprimer sa satisfaction et a appelé à poursuivre sur cette lancée. Il a ainsi évoqué l'ambi-

tion d'organiser un marathon de dimension internationale, à l'image des prestigieux marathons de San Francisco et de Tokyo.

Handball - CAN-2024 dames (Gr.A-4ème journée)

L'Algérie battue par le Sénégal

La sélection algérienne féminine de handball seniors a été battue par son homologue sénégalaise sur le score de (16-23), (mi-temps: 9-13), en match comptant pour la quatrième journée du groupe A du Championnat d'Afrique des nations, disputé dimanche à Kinshasa en RD Congo. C'est la troisième défaite des handballeuses algériennes dans le tournoi, après celles concédées face à l'Egypte (19-28) et le Congo (17-24), contre une victoire devant le Cap Vert (20-16). En revanche, le Sénégal a remporté sa 4e victoire après celles acquises devant le Kenya (39-9), le Cap-Vert (37-22) et l'Egypte (31-24). Pour le compte du Groupe A, le Congo et l'Egypte ont battu respectivement le Cap Vert (25-21), et le Kenya (45-17). A l'issue de cette journée, le Sénégal occupe la tête du groupe A avec un total de 8 points devant respectivement l'Egypte et le Congo (6 pts), l'Algérie et le Cap Vert (2 pts) alors que le Kenya est dernier avec 0 point. Pour le compte de la cinquième et dernière journée, prévue mardi 3 décembre, l'Algérie sera opposée au Kenya (17h00), alors que les deux autres rencontres mettront aux prises le l'Egypte au Cap Vert (15h00) et le Congo au Sénégal (16h00). Pour rappel, les quatre premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, tandis que les quatre premiers du classement final seront qualifiés pour le Mondial-2025 prévu en Allemagne et aux Pays-Bas en décembre 2025. Point du groupe A du Championnat d'Afrique des nations CAN-2024 de handball (dames), à l'issue des matchs de la quatrième journée disputée dimanche à Kinshasa en RD Congo:

Congo - Cap Vert	25-21
Egypte - Kenya.....	45-17
Sénégal - Algérie.....	23-16

RESTE À JOUER

5e journée (Mardi 3 décembre) :

Cap Vert.....	Egypte (15h00)
Congo.....	Sénégal (16h00)
Kenya.....	Algérie (17h00)

Déjà jouées :

Congo - Egypte.....	23-27
Sénégal - Kenya.....	39-09
Algérie - Cap Vert.....	20-16
Kenya - Congo.....	20-37
Sénégal - Cap Vert.....	37-22
Egypte - Algérie	28-19
Algérie - Congo.....	17-24
Cap Vert - Kenya.....	34-26
Egypte - Sénégal.....	24-31

NB: les quatre premiers de chaque poule à l'issue du tour préliminaire se qualifient en quarts de finale.

Championnats d'Afrique féminins

L'Algérie hôte des 20ème et 22ème édition les mois d'août et septembre 2025

La Confédération africaine de handball (CAHB) a désigné l'Algérie pour accueillir les 20e et 22e édition des Championnats d'Afrique féminins (cadets et juniors), prévus les mois d'août et septembre 2025, a-t-on appris auprès de l'instance africaine. "Le comité exécutif de la CAHB, réuni en session ordinaire du 17 octobre 2024, a décidé d'attribuer l'organisation des championnats d'Afrique féminins U18 et U20 à la Fédération algérienne de handball (FAHB)", selon la correspondance envoyée par la confédération africaine de handball à la FAHB. L'instance continentale a également demandé à la Fédération algérienne de handball de bien vouloir prendre toutes les dispositions nécessaires pour réussir ces deux compétitions africaines.

www.lecarrefouralgerie.dz



2

06h55 Bonjour ! La Matinale TF1
09h35 Téléshopping
10h30 Amour, gloire et beauté
11h00 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h40 Petits plats en équilibre
13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
14h20 L'amoureux mystère de Noël
15h50 Rejoins-moi pour Noël
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h45 My Million
21h00 C'est Canteloup
21h10 Koh-Lanta
23h45 Une famille en or
00h35 Eurodreams
00h40 New York Unité Spéciale
01h25 New York Unité Spéciale

11h55 Tout le monde veut prendre sa place
13h00 Journal
13h40 Journal Météo Climat
13h45 Le geste cuisine
13h47 La p'tite librairie
13h50 Expression directe
13h55 Ça commence aujourd'hui
15h05 Ça commence aujourd'hui
16h15 Affaire conclue
17h05 Affaire conclue
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h40 N'oubliez pas les paroles
19h10 N'oubliez pas les paroles
20h00 Journal
20h45 Journal
20h50 Basique, l'essentiel de la musique
20h55 100 % logique : entraînez-vous !
21h05 Notre-Dame Résurrection
23h05 Le souffle de Notre-Dame
01h15 Expression directe
01h20 ConcordIA
02h05 ConcordIA



3

07h19 Billions
08h07 La boîte à questions
08h12 Le Dernier Jaguar
09h50 Faut voir ! L'hebdo cinéma
10h30 La Zone d'intérêt
12h14 La boîte à questions
12h24 En aparté
12h59 Clique
13h30 Les mystères de Venise
15h09 Hot Ones
15h52 L'hebd'Hollywood
16h07 Cocorico
17h36 Chasse gardée
19h13 La boîte à questions
19h21 Clique
19h56 En aparté
20h33 En aparté
21h10 Winter Break
23h20 Clique
23h52 Faut voir ! L'hebdo cinéma
01h53 Première affaire
03h32 Jugement dernier
03h38 Le cercle
04h26 Ovni(s)
05h31 Ovni(s)

11h05 Consomag
11h15 Outremer.le mag
11h50 Outremer.l'info
12h00 Régions d'ici
12h15 ICI 12/13
12h55 Météo à la carte
14h40 La stagiaire
15h40 La stagiaire
16h35 La p'tite librairie
16h45 Duels en familles
17h20 Slam
18h05 Questions pour un champion
18h50 Journal
19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 Tout le sport
20h00 Le mag Ligue 1
20h20 Un si grand soleil
21h05 Alex Hugo
00h05 Ura, sauver l'oiseau sacré des australes
00h55 Les gendarmes à l'épreuve des JO
01h50 La p'tite librairie
01h55 Secrets d'histoire



05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h30 Incroyables transformations
08h35 M6 Boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 Un jour, un doc
18h35 Tous en cuisine, menus de fêtes avec Cyril Lignac
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h35 Scènes de ménages
21h10 Cauchemar en cuisine
23h00 Cauchemar en cuisine
00h00 Et si on se rencontrait ?
00h55 Et si on se rencontrait ?
02h00 Et si on se rencontrait ?

09h25 Okavango, le fleuve-vie
10h10 Okavango, le fleuve-vie
10h55 Okavango, le fleuve-vie
11h40 Bornéo, la forêt miraculée
12h25 Itinéraires sauvages
13h35 Le renard et le soldat
15h45 La Suisse sauvage
16h30 Le lac des Quatre-Cantons : La perle bleue de la Suisse
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h55 Une offre de prothèses pour l'Ukraine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 Qatar : une dynastie à la conquête du monde
22h35 Marioupol, trois femmes et une guerre
00h20 La montagne sacrée
02h05 Le miracle de la mer des Sargasses
04h00 Les maîtres des abeilles
04h25 Pause



21h10

KOH-LANTA



Après des semaines de lutte acharnée contre la faim, les éléments et les stratégies individuelles, la finale approche pour les trois derniers aventuriers de l'île. Ils s'affronteront dans une épreuve ultime, à la fois mythique et redoutée : les poteaux. Ce défi physique et mental mettra à l'épreuve leur endurance et leur détermination. Le candidat qui tiendra le plus longtemps aura l'avantage de choisir son ou sa co-finaliste. Ensuite, un jury impartial devra trancher et désigner le grand gagnant parmi les deux derniers aventuriers.



21h10

WINTER BREAK



En Nouvelle-Angleterre, l'école privée Barton s'apprête à fêter les vacances de Noël, mais pour certains, les festivités s'annoncent différentes. Paul Hunham, professeur de civilisations anciennes, puni pour avoir sanctionné le fils d'un généreux donateur, doit passer les fêtes sur le campus pour encadrer les élèves qui ne peuvent rentrer chez eux. Parmi le personnel resté sur place se trouve Mary Lamb, la cuisinière de l'école, endeuillée par la perte de son fils au Vietnam. Quelques élèves sont également présents, dont Angus Tully, qui découvre avec tristesse que son Noël en famille est annulé.

3

20h50

ALEX HUGO



La police rurale de Lusagne se prépare à accueillir l'équipe de l'association Totem, spécialisée dans la restauration de vieux bâtiments, réalisée par des détenus en fin de peine pour faciliter leur réinsertion. Alex espère apporter son soutien au lieutenant Renart, qui s'est réfugié à Lusagne après avoir été suspendu pour des violences. Cependant, dès la première matinée, Alex se retrouve à traquer deux fugitifs. Dans un torrent, il découvre l'un d'eux, inanimé, le crâne fracassé. Le second, en revanche, qui était sur le point de terminer une longue peine de prison, reste introuvable.



ORAN
23 | 15

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h56
05h49
67%
08 km/h

Alger	☀️	18-13
Constantine	☀️	18-06
Annaba	☀️	21-12
Ouargla	☀️	23-09
Mostaganem	☀️	22-17
Béchar	☀️	23 -08

Mandats d'arrêt contre deux responsables sionistes

Les pays membres de la CPI exhortés à remplir leur obligation

L'organisation de défense des droits humains "Human Rights Watch" a exhorté lundi les pays membres de la Cour pénale internationale (CPI), réunis à La Haye, à "s'engager à remplir leur obligation d'exécuter les mandats d'arrêt émis par la Cour, quelle que soit la personne ciblée". "Les pays membres de la CPI devraient s'engager, lors de leur réunion annuelle, à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir que le travail crucial de la Cour en faveur de la justice puisse se poursuivre sans entrave", a déclaré la directrice du programme Justice internationale à Human Rights Watch, Liz Evenson, citée dans un communiqué. Selon cette responsable, les mandats d'arrêt émis par la CPI "envoient un message crucial : personne n'est au-dessus de la loi". L'ONG a estimé, en effet, que les pays membres de la CPI "devraient soutenir la Cour face aux efforts visant à saper son mandat mondial", reconnaissant que "la Cour est soumise à une pression extrême" depuis que ses juges ont émis des mandats d'arrêt contre de hauts dirigeants sionistes dans le cadre de l'enquête de la CPI sur la situation en Palestine. Le 18 novembre, l'Organisation a publié un rapport de 26 pages fournissant des recommandations aux pays membres de la CPI visant à garantir que la Cour bénéficie du soutien politique, des ressources et de la coopération dont elle a besoin pour faire avancer les enquêtes et les affaires portant sur diverses situations. "La Cour subit une pression extrême depuis le 21 novembre, quand les juges de la CPI chargés de l'enquête sur la Palestine ont émis des mandats d'arrêt contre Benjamin Netanyahu et Yoav Gallant", a ajouté l'ONG, regrettant, à ce titre, que "certains législateurs américains aient réitéré leurs menaces d'imposer des sanctions aux responsables de la CPI et aux individus qui coopèrent avec la Cour".

Agression sioniste au Liban

Plus de 15.000 bâtiments endommagés ou détruits en une année

Plus de 15.000 bâtiments ont été endommagés ou détruits dans le sud du Liban au cours des agressions sionistes en une année contre le pays, a rapporté le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations Unies au Liban. "Au total, 15.633 bâtiments ont été partiellement ou totalement détruits (6,6% du nombre de bâtiments d'avant les agressions)", a indiqué le BCAH, cité par des médias. Parallèlement, des chercheurs du Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), qui ont examiné des images satellite de sept districts des provinces de Nabatieh et du Sud-Liban, ont indiqué que les agressions avaient généré plus de huit millions de tonnes de décombres. Jeudi, le Premier ministre libanais Najib Mikati avait appelé à faire pression sur l'entité sioniste pour l'arrêt de ses violations de l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur mercredi matin en vue de mettre fin à l'agression sioniste contre le Liban, lancée le 8 octobre 2023

Escalade militaire en Syrie

Alep au cœur d'une nouvelle offensive des insurgés

Le conflit syrien connaît un regain de violence dramatique avec des affrontements intenses dans le nord-ouest du pays, notamment à Alep, Idlib et Hama. Les combats, amplifiés par des frappes aériennes meurtrières, impliquent des acteurs locaux et internationaux, et la crise humanitaire atteint des proportions alarmantes. Cette situation, au carrefour des tensions régionales, risque de bouleverser davantage le fragile équilibre du Moyen-Orient. La situation à Alep est particulièrement préoccupante. Les insurgés, dirigés par le groupe Hayat Tahrir al-Sham, ont pris le contrôle de la plus grande ville syrienne, marquant une victoire significative dans leur offensive «Aube de la liberté». Plusieurs quartiers, notamment Sulaymaniyah, ont été lourdement bombardés, et un raid aérien a frappé la place de Baghdad en plein centre-ville. Les rebelles ont également capturé des sites stratégiques tels que l'usine de production de barils explosifs de Safira, dans le sud-est d'Alep. Les combats ont provoqué un exode massif des civils. Les routes menant au sud-est de la ville sont encombrées de familles fuyant les violences. Les stations-service sont en pénurie de carburant, compliquant davantage les évacuations. Parallèlement, à Tel Rifaat, des dizaines de milliers de déplacés internes, principalement originaires d'Afrin, attendent l'ouverture d'un corridor humanitaire dans des conditions extrêmes, sans eau, nourriture, ni abris. Les provinces d'Idlib et de Hama, épicentres des affrontements, sont également le théâtre d'une escalade sans précédent. À Idlib, les frappes aériennes russes et syriennes ont touché plusieurs zones résidentielles, notamment dans les villes de Khan Sheikhoun, Maarat al-Numan et Sheikh Bahr. La mort de 16 civils, dont 8 enfants, à Al-Harah Al-Shamalia, constitue un massacre tragique. Les Casques blancs rapportent également des dizaines de blessés, dont de nombreuses femmes et enfants, victimes de frappes dans des zones densément peuplées. Dans le nord de Hama, les brigades de drones Shaheen ont ciblé des positions du régime syrien, détruisant



des véhicules militaires et un canon dans les villages d'Al-Zaghba, Halfaya et Shalyout. Les forces insurgées poursuivent leur avancée, consolidant leurs positions dans des zones clés tout en faisant face à des contre-attaques intensifiées par des frappes aériennes. La situation syrienne a également des répercussions importantes dans les pays voisins. En territoire libanais, un soldat a été blessé lors d'un raid israélien ciblant un bulldozer de l'armée libanaise à Hermel. Par ailleurs, un drone israélien a frappé le secteur de Hosh Al-Sayed Ali, dans la vallée de la Bekaa. Ces attaques illustrent l'extension des tensions liées au conflit syrien à l'échelle régionale. En parallèle, à Al-Mayadeen, à l'est de Deir Ezzor, la coalition internationale a frappé des positions des milices iraniennes affiliées aux Gardiens de la révolution. Ces attaques interviennent alors que l'Iran continue de renforcer son soutien au régime d'Assad, avec des déclarations du ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, affirmant la pleine disponibilité de Téhéran pour aider militairement les forces syriennes. Tel Rifaat, dans le nord d'Alep, est au cœur d'une crise humanitaire majeure. Les déplacés d'Afrin, ayant fui l'invasion turque, se

retrouvent à nouveau pris au piège des combats. Les Forces démocratiques syriennes (FDS), qui contrôlent cette zone, ont annoncé leur coordination avec plusieurs acteurs pour évacuer les civils vers des régions plus sûres. Cependant, les frappes menées par les forces soutenues par la Turquie compliquent toute tentative de secours. La communauté internationale a exprimé de vives inquiétudes face à l'intensification du conflit. Les États-Unis, via le secrétaire d'État Antony Blinken et le conseiller à la sécurité nationale Jake Sullivan, suivent de près la situation. Sullivan a exprimé des préoccupations quant aux objectifs des groupes insurgés tout en soulignant l'impact négatif de cette escalade sur la stabilité régionale. Des discussions entre responsables turcs, saoudiens, iraniens et qataris ont également eu lieu pour tenter de trouver des solutions à la crise. Les pays occidentaux, dont les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne, appellent à une désescalade et à la protection des civils. Cependant, la réalité sur le terrain, avec l'implication croissante de milices iraniennes, de la Russie et de la Turquie, complique les efforts diplomatiques. La bataille actuelle pour Alep rappelle celle de 2016, un tournant majeur dans la guerre civile syrienne.

En Israël

Un ex-ministre de la Défense dénonce un «nettoyage ethnique» à Ghaza

En plein conflit au Proche-Orient, c'est une déclaration qui ne plaît pas du tout aux partisans de la politique menée par Benjamin Netanyahu. Un ancien ministre de la Défense israélien, Moshé Yaalon, a affirmé samedi que l'armée israélienne menait un «nettoyage ethnique» dans la bande de Ghaza. «La route sur laquelle on est entraînés, c'est la conquête, l'annexion et le nettoyage ethnique», a déclaré Moshé Yaalon lors d'une interview sur la chaîne privée Democrat-TV. Relancé par la journaliste qui lui a demandé s'il pensait qu'Israël se dirigeait vers un «nettoyage ethnique», il a répondu: «Que se passe-t-il là-bas ? Il n'y a plus de Beit Lahia, plus de Beit Hanoun, l'armée intervient à Jabalia et

en réalité on chasse les Arabes», en référence à plusieurs villes de la bande de Ghaza bombardée par l'armée israélienne. Les réactions n'ont ensuite pas tardé à fuser. Le ministre de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, a ainsi qualifié de «honte» le fait qu'Israël ait eu «un tel personnage comme chef de l'armée et ministre de la Défense». Le Likoud, le parti du Premier ministre Benjamin Netanyahu, a réagi en fustigeant Moshé Yaalon «dont les propos [...] mensongers sont un cadeau à la CPI et au camp des ennemis d'Israël». Le 21 novembre, la Cour pénale internationale (CPI) a notamment émis un mandat d'arrêt contre le Premier ministre pour crimes de guerre et

crimes contre l'humanité. Moshé Yaalon, 74 ans, a été le chef de l'armée israélienne entre 2002 et 2005, juste avant le retrait unilatéral d'Israël de la bande de Ghaza. Il a été ministre de la Défense et vice-Premier ministre, avant de démissionner en 2016, à la suite de différends avec Benjamin Netanyahu, alors Premier ministre. Considéré comme un faucon durant sa carrière politique au sein du Likoud, il s'est allié en 2019 avec l'actuel chef de l'opposition Ya'ir Lapid avant de se retirer de la vie politique en 2021. Coutumier de formules choc, il avait récemment soutenu les soldats qui avaient menacé de ne pas se présenter à l'armée comme réservistes.